



(Photo Roland Lemire)

RIEN NE LAISSAIT VOIR que le barman du club Cordon Bleu Ltée, rue St-Maurice, M. Fernand Verrette, avait vécu des moments d'angoisse, quelques minutes auparavant, lorsqu'un bandit solitaire commettait un vol de

\$2,550 dans l'établissement et le menaçait d'un revolver quelques instants plus tard alors qu'il le poursuivait dans la rue.



(Photo Roland Lemire)

LES TEMOINS DU VOL A MAIN ARMÉE commis au marché Suprême de M. Charles Tardif, boulevard Des Forges, vers 9 heures p.m., hier, parlent encore avec émotion des trois bandits portant cagoules qui les ont tenus en respect à la pointe de leurs mitraillettes tandis qu'ils vidaient les deux caisses des recettes de la journée, une

somme de \$1,700. De gauche à droite, le commis C. Pierre, M. Marius Paquin qui faisait une dégustation de fromage, Mme Huguette St-Onge qui faisait aussi une dégustation de fromage et l'épicier, M. Charles Tardif qui a bien failli être abattu d'une rafale lorsqu'il s'en est pris à l'un des trois cagouliers.

Trois vols en vingt ans à Yamaska-ouest

YAMASKA (L.R.) — Deux bandits armés et portant des

Le Aristanax toujours échoué

TROIS-RIVIERES (J.R.L.) — Les remorqueurs n'avaient pas

encore réussi hier, à ramener dans la voie maritime, le navire grec Aristanax échoué mercredi à la hauteur de Bécancour, à quelques centaines de pieds de la rive sud. Malgré les efforts de quatre remorqueurs qui ont travaillé jusqu'à tard dans la soirée de mercredi pour ramener le cargo dans la voie navigable, l'Aristanax est toujours immobilisé. Le vent et la glace ayant probablement causé des difficultés au pilote, le bateau de 490 pieds et jaugeant 5,912 tonnes a glissé sur un fond boueux.

Il se peut que l'on soit obligé de délester d'une partie de son cargo l'Aristanax afin de le sortir de sa fâcheuse position.

Le navire grec transporte du cargo général. Lorsqu'il s'est échoué vers 9 heures, mercredi avant-midi, il se dirigeait vers l'Atlantique, en provenance de Montréal.

Le commandant était désireux de quitter au plus tôt la voie maritime du St-Laurent afin de ne pas risquer de voir son navire emprisonné dans les glaces et être forcé de passer l'hiver au Canada.

Les fumeurs ont fait irruption vers deux heures trente, hier après-midi dans la succursale d'Yamaska ouest, de la Banque Canadienne Nationale. Un troisième comparse faisait le guet à l'extérieur de la banque pendant que les bandits revolvers au poing, obligeaient la gerante, Mme Adélar Parenteau, à leur remettre le contenu de la caisse, un montant d'environ \$2,000.

La gerante était seule dans la banque au moment du vol qui s'est déroulé en l'espace de trois minutes. Les malfaiteurs se sont enfuis dans une automobile de marque Pontiac qui était en stationnement à proximité de la banque.

Ils se sont dirigés vers le village de St-Aimé, en empruntant la route qui longe la rivière Yamaska et qui relie les villages de St-Michel d'Yamaska et de St-Aimé.

Les agents du détachement de Sorel de la Sûreté du Québec ont été appelés sur les lieux et ont ouvert une enquête.

Ils possèdent une bonne description des bandits. Des arrestations pourraient être effectuées incessamment.

Soulignons que la succursale d'Yamaska de la Banque Canadienne Nationale était cambriolée pour la troisième fois en vingt ans. Le premier vol qui remonte à 1948 avait rapporté à ses auteurs la somme d'environ \$800. Le deuxième vol avait lieu il y a une dizaine d'années alors que M. Adélar Parenteau était gerant à cette succursale. Cette fois là, les bandits étaient repartis bredouilles, car le coffre-fort était fermé pour la nuit.

Le Cordon Bleu soulagé de \$2,550, Charles Tardif de \$1,700 et la BCN de Yamaska de \$2,000

Deux hold-up commis dans notre ville et un à Yamaska-ouest

Les bandits ont joué dur, hier, à Trois-Rivières et à Yamaska-ouest alors que deux établissements commerciaux et une banque ont été visités par des filous qui ont raflé plusieurs milliers de dollars.

Hier matin, un audacieux bandit soulageait le Cordon Bleu de Trois-Rivières d'une somme de \$2,550 tout en menaçant d'un revolver un garçon de table qui s'était lancé à sa poursuite.

Dans la soirée, trois bandits masqués, mitraillet-

te à la main, faisaient irruption dans le super-marché de M. Charles Tardif sur le boulevard des Forges, pour s'emparer d'un montant approximatif de \$1,700.

Dans l'après-midi, la succursale de la Banque Canadienne Nationale à Yamaska-ouest était le théâtre d'un vol à main armée, le troisième en 20 ans. Deux filous, portant des verres fumés faisaient main basse sur une somme de \$2,000.

Voleur astucieux au Cordon Bleu

TROIS-RIVIERES (J.R.L.) — Cet argent était en billets de banque, sauf un chèque de \$90. Il y avait \$1,000 en billets de vingt, \$300 en billets de cinq, \$80 en billets de deux, \$60 en billets de un dollar, et des billets de dix.

Le barman, M. Fernand Verrette, était seul avec le bandit dans l'établissement au moment du vol. Il s'est lancé à sa poursuite lorsqu'il l'a vu s'enfuir par la porte arrière.

Cet argent était en billets de banque, sauf un chèque de \$90. Il y avait \$1,000 en billets de vingt, \$300 en billets de cinq, \$80 en billets de deux, \$60 en billets de un dollar, et des billets de dix.

Le barman, M. Fernand Verrette, était seul avec le bandit dans l'établissement au moment du vol. Il s'est lancé à sa poursuite lorsqu'il l'a vu s'enfuir par la porte arrière.

Mais, rendu dans la rue, le bandit qui n'était même pas masqué, a fait face au barman et le menaçant d'un gros revolver noir, lui a donné l'ordre de faire demi-tour sous menace de l'abattre.

"Arrête ou je te tire", a dit le bandit au barman Fernand Verrette qui s'est alors couché par terre dans la rue, craignant pour sa vie.

Jeune homme

Le barman Verrette a remarqué celui qui l'a menacé d'un revolver.

Il s'agissait d'un jeune homme portant des verres à montures noires. Il était vêtu d'un manteau et d'un pantalon noir et coiffé d'un chapeau noir.

Il était de petite taille et âgé de 20 ou 22 ans.

Agissant avec beaucoup de sang froid, il s'est d'abord assis au bar, a commandé une bouteille de bière, puis une deuxième. Le tenancier, M. Armand E. Gariépy, était occupé à l'étage supérieur, répondant à un appel téléphonique. Le téléphone de l'établissement s'est mis à sonner et le barman, M. Fernand Verrette, a répondu à l'appel. L'inconnu a profité du moment qu'il était seul au bar pour se glisser derrière et prendre l'argent dans la caisse.

Au marché Tardif

TROIS-RIVIERES (J.R.L.) — Trois bandits portant cagoules et armés de mitraillettes ont fait irruption vers 9h, hier soir, dans le marché Suprême Charles Tardif, 3087 boulevard des Forges et ont pris la fuite, trois minutes plus tard, emportant les recettes de la journée, une somme de \$1,700.

Une fusillade a failli éclater lorsque M. Charles Tardif s'en est pris à un des trois cagouliers, le bousculant et le poussant jusque derrière le comptoir de l'un des trois-caisses.

L'un des deux cagouliers est venu à la rescousse du malfaiteur et, pointant sa mitraillette en direction du commerçant, lui a donné l'ordre de rester calme, lui signifiant que s'il ne gardait pas son sang-froid, il allait l'abattre.

"Où est le gros de l'argent", a demandé un des cagouliers trouvant que les caisses ne contenait pas assez d'argent.

Le sergent Jean-Marie Laliberté arrivé le premier sur les lieux avec le constable André Martineau et d'autres constables qui devaient retourner les premiers à leurs occupations habituelles, a fait état du vol d'une automobile de marque Chevrolet et de couleur bleue. Mais, rien ne prouve que les auteurs du coup du club Cordon Bleu sont ceux qui se sont emparés de la voiture.

Il reste un indice aux policiers, la bouteille et le verre que le bandit a utilisés et qui portent ses empreintes digitales.

Un spécialiste des empreintes digitales est venu sur les lieux afin de faire des expertises. Il s'agit de M. Normand Rouette. Il se peut que les résultats de ces expertises mettent les limiers sur la piste.

Les armes

Ces bandits étaient armés jusqu'aux dents. Ils tenaient chacun une mitraillette de calibre 30-M-1 de l'armée américaine.

Une seule rafale de l'une de ces armes aurait suffi à abattre tous ceux qui se trouvaient dans l'épicerie.

La mitraillette du bandit qu'a bousculé M. Tardif a éjecté une balle lorsque l'épicier a poussé l'homme derrière le comptoir d'une des deux caisses. Il s'agit bien d'une balle de calibre 30-M-1.

Le capitaine Georges Gagnon et les sergents-détectives Paul Dallaire et Lawrence Buckley, de la Sûreté municipale de Trois-Rivières, se sont rendus sur les lieux afin de commencer leur enquête.

Un plan

Les sergents-détectives Louis-Georges Dupont, Clément Massicotte et Fernand Thibault, mandés sur les lieux, ont cru comprendre que les deux appels téléphoniques auxquels ont répondu le tenancier, M. Gariépy et le barman, M. Verrette, étaient partis d'un plan.

Les appels téléphoniques visaient à les occuper afin de faciliter la tâche de celui qui se trouvait dans l'établissement et qui était chargé de s'emparer de l'argent d'après l'hypothèse des policiers.

Place de l'hôtel de ville

Le conseil de ville a accepté une demande de l'Association des policiers de Trois-Rivières de déléguer son président et son secrétaire aux assises du 14 décembre, du congrès de la Fédération des Policiers Municipaux de Québec.

L'échevin Gaston Vallières a demandé qu'un brigadier scolaire soit de garde à l'école pour garçons St-Pie X, afin de protéger les enfants. Au début de la semaine, il a failli y avoir un accident.

Le conseil a acquiescé à la demande d'une délégation des Loisirs Ste-Thérèse de changer le terrain de la patinoire. M. Gerard Mercure, trésorier qui parlait au nom du groupement, a dit que les Loisirs Ste-Thérèse veulent la patinoire au centre de la paroisse, sur le terrain de l'église.

Appuyé par l'échevin Aimé LeFrançois, l'échevin Fernand Gouneau a proposé que le maire René Matteau soit autorisé à signer, pour et au nom de la ville, un contrat avec le Séminaire de Trois-Rivières. Le séminaire accordera à la ville une servitude d'enfouissement des fils électriques servant aux feux de circulation installés à l'intersection des rues St-François-Xavier et St-Maurice. Auparavant, ces feux de circulation étaient en opération à l'intersection des rues Ste-Cécile et St-Maurice.

L'échevin Aimé LeFrançois a retiré l'avis de motion qu'il avait signifié antérieurement concernant la fermeture des deux ruelles situées le long du terrain de stationnement de la rue St-Paul, près de la rue St-Maurice.

M. LeFrançois a expliqué la décision qu'il a prise en disant que la ville dépenserait "pas mal d'argent pour les procédures".

Par contre, deux autres avis de motion ont été malheureux. L'échevin Gaston Vallières a maintenu l'avis de motion qu'il a donné au sujet de l'ouverture de la rue Ste-Julie et Lavolette.

L'échevin Gaston Vallières a maintenu l'avis de motion en ce qui a trait à l'adoption future d'un règlement sur le code national du bâtiment Canada 1965.

Les billets de chemin de fer et d'aviation d'un commissaire et du secrétaire de la Commission de l'Exposition pour participer à des expositions à Toronto et Chicago, ont coûté \$654.

c'est un secret polichinelle

Pense pour les piétons. C'est le cri qu'on serait porté à lancer à chaque tempête de neige. Car, quoiqu'en pensent les préposés au déneigement, ces bêtes rarissimes que sont les piétons existent encore. Si les rues sont passables, les trottoirs hélas ne le sont pas. A chaque tempête — et Dieu sait si elles s'annoncent fréquentes — les piétons ont peine à prendre la rue. Cela ne va pas sans danger pour les marcheurs qui doivent péniblement se frayer un chemin au milieu des autobus, des camions et des automobiles.

Voilà une nouvelle qui fera la joie des journalistes canadiens en stage de formation à Paris. L'hôtel d'Albret, qui date du XVIIe siècle, est devenu la maison des journalistes. Lieu de rencontre et de travail pour les journalistes de la capitale française, de province et de l'étranger, ceux-ci y trouvant des salles de conférences, un studio d'enregistrement, une bibliothèque, une cinémathèque, un restaurant. L'hôtel renferme en outre, un musée de la presse. Un tel établissement devrait rendre de grands services aux journalistes étrangers qui désirent prendre contact avec les milieux intellectuels parisiens.

Le Canadien Pacifique donnera lundi, une conférence de presse à l'hôtel de ville de Trois-Rivières. Il serait question de la construction d'un important motel. Le maire René Matteau doit être présent à cette conférence de presse.

Il est rumeur que le député J.-A. Mongrain songe à faire un retour sur la scène municipale en se présentant à la mairie de Trois-Rivières aux prochaines élections... M. Mongrain n'a cependant pas dévoilé ses intentions à ce sujet.

SENTINELLE
L'appareil qui éclaire automatiquement les abords de votre propriété du crépuscule à l'aube.



(Photo: J.P.C.)

Signature de la convention de travail des policiers

L'UNITÉ DES POLICIERS DE Drummondville Inc. vient de signer une nouvelle convention collective de deux ans avec les autorités municipales. Ce faisant, il s'agit de la première fois dans les annales de l'Unité des policiers, qu'une convention collective nouvelle était signée avant l'expiration de la présente convention, qui prendra fin le

31 décembre. A la table l'échevin Laval Allard, président du comité de police, S.H. le maire Philippe Bernier et le policier Gérard Lefebvre, président de l'Unité des policiers. A l'arrière l'agent Jean-Guy Laramée, négociateur et l'échevin Antonio Baril, président du comité personnel.

Aéroport international au Québec

Trois emplacements demeurent à l'étude pour le projet

par Robert GAUDREAU

OTTAWA — L'honorable Paul Hellyer a déclaré en Chambre, en réponse à des questions du député de Lotbinière, M. André Fortin, que 17 des 29 terrains proposés pour l'emplacement du futur aéroport international au Québec avaient été éliminés.

D'après des informations reçues du bureau d'Ottawa du ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Jean-Luc Pépin, l'hon. Hellyer, ministre des Transports et communications au gouvernement fédéral, aurait déclaré que compte tenu de tous

les critères, 17 emplacements proposés avaient été éliminés, il n'en resterait donc que trois. Le ministre des Transports a poursuivi en disant que comme les pourparlers avec le gouvernement provincial n'étaient pas terminés, la situation des emplacements demeurerait conditionnelle afin d'éviter la spéculation sur les terrains. "Nous espérons par ailleurs, annoncer la décision des emplacements au début de la nouvelle année".

Critères

En outre, le député fédéral de Lotbinière aurait demandé quelles étaient les exigences

techniques nécessaires pour l'aménagement de l'aéroport international. On se souviendra également que le premier ministre du Québec a alors remis la présentation de ce bill du gel d'un terrain à la prochaine session, soit à la mi-février, retardant ainsi la décision finale de l'emplacement de l'aéroport.

M. Simon Gill trouvé mort sur la rue

Emplacements étudiés

Par contre, M. Hellyer n'a pas voulu se prononcer précisément sur la situation géographique des terrains étudiés, mais a quand même déclaré qu'ils étaient situés dans une vaste région comprise entre les Laurentides au nord, la frontière Ontario-Québécoise à l'Ouest, la frontière américaine au sud et une ligne tirée à 70 milles à l'est de Montréal comme frontière à l'est.

Québec

On se souviendra que le chef de l'opposition à Québec, M. Jean Lesage s'est opposé à donner cette carte blanche à M. Robert Lussier, ministre des Affaires municipales, à la demande du premier ministre Jean-Jacques Bertrand, pour le gel d'un ter-

rain pour l'emplacement de l'aéroport. On se souviendra également que le premier ministre du Québec a alors remis la présentation de ce bill du gel d'un terrain à la prochaine session, soit à la mi-février, retardant ainsi la décision finale de l'emplacement de l'aéroport.

Le défunt demeurait au 1012 rue Lallemand. Son corps a été transporté à la morgue Yves Houle et Frères Inc., où le Dr François Soucy, coroner du district a ouvert une enquête.

A la régionale St-François

Les dépenses inadmissibles seront réduites de beaucoup

DRUMMONDVILLE (R.G.) — On prévoit moins de dépenses inadmissibles à la régionale St-François pour l'année scolaire en cours, c'est-à-dire 1968-1969. Lors de l'assemblée régulière de la commission scolaire régionale St-François, un item à l'ordre du

jour prévoyait l'acceptation des prévisions budgétaires pour l'année scolaire en cours; ces prévisions sont de l'ordre de \$6,598,281 et sont basées sur le nouveau rôle d'évaluation. Ce chiffre comprend le total des dépenses prévues pour l'année scolaire 1968-69.

Réduction
D'après le secrétaire-trésorier de la Régionale, M. J. Côme Jacob, la réduction considérable des dépenses inadmissibles de la Régionale, c'est-à-dire dépenses qui ne sont pas subvention-

nées par le ministère de l'Éducation et qui tombent automatiquement sur les taxes scolaires des locales, est due au fait que le nombre de périodes des élèves de la régionale St-François a été réduit de 40 par semaine à 35. Cette réduction du nombre

de périodes des élèves entraîne qu'il y a moins de professeurs nécessaires, ce qui signifie encore que moins de professeurs sont en dehors du nombre de professeurs prévu dans les normes du ministère. Pratiquement cela signifie que moins de pro-

fesseurs devront être payés par les deniers de la Régionale, et par extension que les taxes scolaires ne devront pas être remises considérablement.

Délégués

Par ailleurs, lors de l'assemblée des délégués, le président de ces derniers, M. Germain Caya, a effectué une proposition visant à demander aux autorités municipales une surveillance accrue dans les limites de la cité pour les photos et revues obscènes.

En effet, M. Caya a déclaré que la ville devrait prendre des précautions afin de ne pas exposer les élèves qui circulent librement en ville à l'heure des repas par exemple, des littératures ou photos obscènes.

Alliance

En outre, M. Jean Verrier, de l'Alliance des enseignants a déclaré qu'il croyait bien que son organisation était prête à appuyer la régionale dans cette campagne contre les revues, journaux ou photos pornographiques, et ce à l'exemple de la cité de Lachine qui aurait pris des précautions à cet effet tout dernièrement.

Dans Drummondville-Sud

La circulation des autos-neige défendue sur une rue projetée

DRUMMONDVILLE (J.P.C.) — La séance régulière du conseil de ville de Drummondville-Sud, tenue mercredi soir sous la présidence de S. H. le maire, Me Roger Parenteau, a été de courte durée. Quelques items seulement ont été discutés, notamment le règlement concernant la circulation des autos-neige dans les rues de la municipalité, surtout sur la rue projetée entre la rue Daniel et le boulevard Mercure.

C'est à la demande du chef de police, M. Arme Belair, qui a fait une suggestion au conseil d'amender le règlement pour défendre la circulation des autos-neige dans cette partie du territoire, à cause des dangers existants, du fait que certaines bouches d'égoûts dépassent le niveau de la chaussée et peuvent causer de sérieux accidents.

Après en avoir discuté avec ses collègues et le secrétaire-trésorier, le maire Parenteau a dit qu'il serait préférable d'amender le règlement actuel, afin de ne pas s'exposer à des poursuites judiciaires en cas d'accidents. D'ici à ce que ce changement soit fait, il serait recommandable de placer des barrières aux intersections pour en défendre l'accès. Un avis de motion a aussitôt été donné pour l'amendement au règlement.

Subvention

Les Scouts de la paroisse ont sollicité un octroi de \$100 au conseil pour être en mesure de subvenir à leurs besoins, soulignant dans leur demande, que la subvention pour un montant identique n'avait pas été versée l'an dernier.

Me Parenteau s'est alors informé auprès du secrétaire si les finances permettaient de verser cette somme en plus de la subvention de l'an dernier. Sur réponse affirmative du secrétaire, il a déclaré qu'il croyait justifiée cette demande, devant les nombreux services rendus par les Scouts, et le montant de \$200 a été autorisé.

Les comités

Après quelques autres items

discutés, le maire Parenteau a soumis la liste des responsables des différents comités au sein du conseil. Ils seront comme suit: à la Voirie, l'échevin Hervé Jutras, sera le responsable; Aqueduc et Egoûts: l'échevin Euclide Laforce; trottoirs et luminaires: l'échevin Henri Montminy; Loisirs et Sports: l'échevin Edgar René; taxes d'eau, vidanges, commerces et application de la convention collective: l'échevin Marcel Bonin; finances et police: Me Roger Parenteau et l'échevin Emile Baril; budget: les échevins Euclide Laforce, Henri Montminy et

Edgar René; achats: les échevins Emile Baril, Hervé Jutras et Euclide Laforce.

Le maire a déclaré qu'un nouveau comité serait prochainement formé, qui aurait comme titulaire l'échevin Henri Montminy, et ce comité serait celui de l'urbanisme. De plus, a-t-il souligné, il n'y a aucun président sur les comités de plus d'un membre, et ce, pour éviter des retards dans l'accomplissement des tâches, afin que l'on ne se renvoie pas la balle si toutefois il y avait quelque chose d'anormal.



(Photo J.P.C.)

LE CLUB OPTIMISTE de cette ville recevait son souper régulier de mercredi soir, deux membres du club Optimiste de Beloeil, le chef de police de l'endroit, M. Armand Daigle et l'agent Daniel Marinneau, ils ont entretenu les membres sur la réalisation d'un club de prévention

pour enrayer la délinquance juvénile. Dans l'ordre, M. John Sleeth, l'abbé Jean-Jacques Forest qui a présenté les invités, le directeur Armand Daigle, M. Réjean Bergeron président du club local, l'agent Daniel Marinneau et M. Robert Plamondon, président du club Kiwanis.

M. Rosairo Lambert sérieusement blessé

Deux accidents surviennent au même endroit en quelques heures

DRUMMONDVILLE (J.P.C.) — Un citoyen de St-Germain de Grantham, M. Rosairo Lambert, 31 ans, drmeurant dans le 19e rang de cette paroisse, a été sérieusement blessé, mercredi après-midi vers 16h30, à l'intersection de la route 22 (Chemin Yamaska) et du rang St-Simon. Le véhicule qu'il conduisait, en direction de St-Germain, heurta l'arrière d'un autobus scolaire, propriété de M. Arthur Gaudet de Grantham-Ouest, au moment où le conducteur, M. Edgar Gouin, de cette ville, sortait d'une entrée de cour où il avait déposé un écolier.

L'autobus comptait 17 jeunes écoliers à son bord au moment de la collision. Il semble que M. Lambert n'ait pas aperçu assez tôt la manoeuvre du conducteur. Il fut éjecté sous la conduite et blessé sérieusement, pour être admis à l'hôpital Ste-Croix où il fut conduit par les ambulanciers de la maison Yves Houles et Frères Inc.

Les dommages aux deux véhicules ont été estimés à \$2,000 par les agents de la Sureté du Québec du bureau de Drummondville.

Au même endroit
Ironie du sort, mercredi soir

vers 21h30, une autre collision se produisit au même endroit, et de la même façon, mais cette fois impliquant deux automobiles, mais ne causant aucune blessure aux conducteurs impliqués.

M. Jacques Verret, de St-David de Yamaska, se dirigeant vers St-Germain et n'aurait pas remarqué la remorque de Pinard et Pinard, conduite par Raymond Drolet, de Drummondville-Sud, qui sortait de même rang. Il s'ensuivit une collision qui causa pour \$775 de dommages aux deux véhicules.

Des émaux de Limoges exposés à la Caisse populaire

DRUMMONDVILLE (J.P.C.) — Plusieurs dizaines d'invités assistaient mardi soir au vernissage de l'exposition des émaux de Limoges, à la Caisse populaire St-Frédéric, patronnée par le comité des affaires culturelles de la Chambre de Commerce du comté, dont M. Marc Ruel est le président et par M. Roger Lauzon, agent-distributeur régional Moisson.

Au nombre des invités de marque, on notait la présence de l'attaché du consulat de France, M. Jean-Claude Curtet, ainsi que du petit-fils du fondateur de la maison Fauré, de Limoges, M. Gérard Fauré. S. H. le maire Philippe Bernier était accompagné de quelques-uns de ses échevins, qui furent reçus par le président de la Chambre, M. Charles Adam.

M. Marc Ruel, qui agissait comme maître de cérémonie, invita S. H. le maire à dire la générosité des gens tandis que les responsables de la tenue de cette magnifique exposition

d'art à Drummondville, et la maison Fauré d'avoient bien voulu accepter de se rendre chez nous pour faire admirer par la population ces magnifiques émaux de grande valeur.

M. Fauré

C'est avec empressement, a dit M. Fauré, que nous avons accepté l'invitation de notre chambre de Commerce de venir à Drummondville exposer quelques-uns de nos ouvrages d'art des émaux que nous produisons dans nos ateliers de France. Ce n'est que la quatrième fois que nous exposons en Amérique du Nord des pièces d'une telle valeur, exécutées par des maîtres-émaillieurs.

M. Curtet

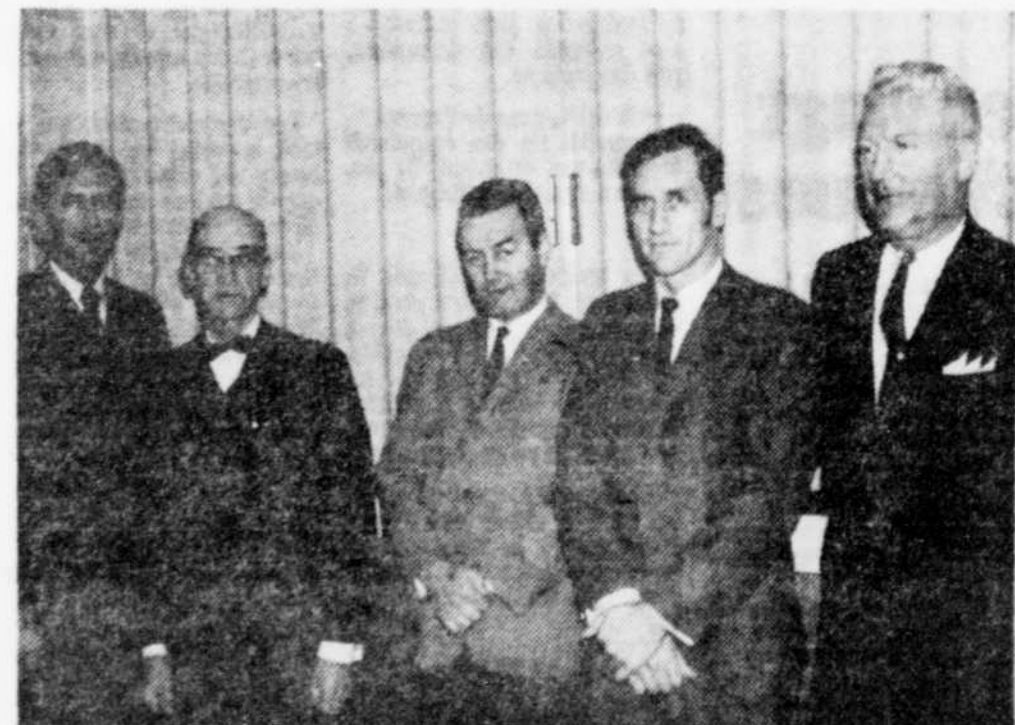
L'attaché du consulat de France a été très heureux d'assister à ce vernissage des émaux de Limoges, sous les auspices de la Chambre de Commerce du comté et avec la bienveillance de M. Lauzon. Jo-

se croire que vous apprécierez à sa juste valeur, les différents émaux qui sont exposés ici dans cette magnifique exposition exécutés par des maîtres-émaillieurs.

Après les quelques discours prononcés par les invités d'honneur, M. Jean Chamberette, maître-émaillieur de la maison Fauré, a donné une démonstration sur la fabrication des émaux sur cuivre, devant les invités qui pouvaient suivre toutes les manoeuvres par le truchement de la télévision en circuit fermé.

Cette exposition peut être visitée tous les jours de la semaine aux heures d'affaires de la caisse ainsi que durant les soirs, de 19 heures à 22 heures et le dimanche toute la journée jusqu'au 22 décembre inclusivement.

A l'issue de la visite, les invités ont pu déguster un excellent buffet de fromages divers généreusement offert par la brasserie Moisson.



(Photo: R.G.)

LA SECTION LOCALE DE LA Société du Cancer a élu son nouvel exécutif mercredi soir à Drummondville. Dans l'ordre MM. Dr Gilles Cartier, Ulric Tétreault,

Grégoire Mercure, directeur provincial, Dr André Allaire, président de la section locale et Lorne Maher, vice-président.

La campagne de souscription de la Société du Cancer tenue en février

DRUMMONDVILLE (R.G.) — Lors de l'assemblée de l'exécutif de la section locale de la Société du Cancer, on a procédé à l'élection du nouvel exécutif pour l'année 1969.

A l'occasion d'une réunion de la section locale de la Société du Cancer, un nouvel exécutif a été élu. C'est le Dr André Allaire, qui a été élu à la présidence tandis que M. Lorne Maher était élu à la vice-présidence. Le reste de l'exécutif est composé de MM. Dr Claude Gron-

din comme président ex-officio, Mme Irène Collins comme secrétaire administrative, Dr Jules Cartier, directeur, Ulric Tétreault, directeur, Mme Maurice Lapiere, responsable de la journée de la jonquille, Mme Catherine Gusek, présidente du bien-être, Mme Ann Tyler, présidente du comité de l'éducation, et M. Jean Pedneault, secrétaire itinérant au provincial. On sait par ailleurs, que le di-



Les vins Normandie arrivent au Québec

Jamais encore on n'a pu se procurer des vins de cette qualité à prix aussi modiques.

Grâce à de succulents raisins qui ont mûri dans les vignobles ensoleillés de l'Europe, les vins Normandie ont une saveur incomparable, un bouquet sans pareil que l'on ne trouvait jusqu'ici que dans des vins beaucoup plus coûteux. Vous serez séduits par la qualité du Sherry Normandie, léger et doré (RAQ-5241), ou du Porto Normandie, rouge et généreux (RAQ-5128). Bouteilles de 40 oz ou bas prix de \$1.50, taxe comprise. En vente dans les magasins de la Régie des alcools du Québec.

Vinifié et mis en bouteilles à Moncton (N.-B.), Canada, par **Les vins Normandie Limitée**

Le Noël du Pauvre compte sur VOUS également

La nuit de Noël ne doit pas être une nuit comme les autres, même pour les pauvres



(Photo: J.P.C.)

Exposition d'émaux de Limoges à Drummondville

PLUSIEURS PERSONNES ASSISTAIENT mardi soir à la mezzanine de la Caisse populaire St-Frédéric, de Drummondville, au vernissage d'une exposition d'émaux de Limoges, patronnée par le comité des affaires culturelles de la Chambre de Commerce du comté, dont le président est M. Marc Ruel et par M. Roger Lauzon, agent distribu-

teur régional Moison. Dans l'ordre, MM. Charles Adam, président de la Chambre, Marc Ruel, président du comité Jean-Claude Curtet, attaché culturel au consulat de France, Roger Lauzon, Mme Jean Chambrette, M. Gérard Faure, petit-fils du fondateur de la Maison Faure de Limoges et M. Jean Chambrette, maître-émailleur.

Franc... Parler

VICTORIANVILLE (R.L.) — Demain soir, samedi le 14 décembre, aura lieu la soirée annuelle des membres du club social Bell, dont le président est M. Aldé Demers. A cette occasion, les membres du club social Bell de Victoriaville souligneront le départ de l'ancien gérant local, M. Gabriel Lemay, qui a été permuté au bureau de Shawinigan.

A l'assemblée de la Chambre de Commerce, dimanche matin, Mlle Lisette Pépin, du comité de l'éducation, présentera un rapport sur l'organisation prochaine de cours de lecture rapide. Plusieurs personnes se sont dites vivement intéressées à suivre ces cours, qui pourraient vraisemblablement avoir lieu au début de 1969.

Le club Canadien des aveugles de notre région vient de se nommer un nouvel exécutif dont le président est M. Roger Lefebvre. L'installation du nouveau bureau de direction se fera dimanche après-midi, à 15h.30, au jувenat d'Arthabaska, juste avant la messe qui sera dite à cet endroit.

La chanteuse qui obtient probablement le plus grand nombre d'admirateurs depuis quelques semaines se produira en spectacle sur la scène du cinéma Laurier ce soir. En effet, la jolie et talentueuse Vicky sera à Victoriaville ce soir.

Les personnes qui désirent assister à la réception intime qui suivra le gala des personnalités du club de presse Louis-Francoeur, samedi soir à 20 heures, au grand auditorium du Collège, peuvent se procurer des cartes en communiquant aujourd'hui ou demain avec l'un ou l'autre journaliste.

Incidentement, il semble que plusieurs sont anxieux de connaître le récipiendaire du fameux prix "Cucumbre". Les journalistes eux-mêmes ne savent pas encore à qui échoira ce prix, du fait que le choix final des neuf récipiendaires de prix ne se fera que demain après-midi.

Les membres de la presse écrite et parlée étaient reçus au Chalet de la montagne, mercredi soir. Ceux-ci sont reconnaissants envers M. Paul Gendron, le chef cuisinier, qui leur a apprêté du steak de chevreuil.

L'Association coopérative d'habitation de Victoriaville, qui a décidé en collaboration avec les loisirs Ste-Famille de décerner des prix aux propriétaires du secteur Ste-Famille qui afficheront des décorations extérieures durant la période de Noël, vient de décerner qu'il y aura trois prix, respectivement de \$25, \$15 et \$10. Ces prix seront décernés au hasard, entre Noël et le Jour de l'An. Les loisirs Ste-Famille rappellent de plus que la soirée récréative annuelle aura lieu le 15 décembre.

Des réunions très importantes, impliquant plusieurs groupements de la ville de Warwick, ont été tenues ces jours derniers. Certaines personnes qui prennent part à ces assemblées se seraient objectées à ce que les journalistes soient convoqués pour assister aux dites rencontres.

Le député fédéral André Fortin a laissé savoir que tout était au point concernant les vaccins et les vises des joueurs des Tigres de Victoriaville, qui se rendront dans quelques jours, en Europe pour participer au tournoi Bunny Ahearne.

Les pompiers appelés sur les lieux de deux incendies

VICTORIANVILLE (R.L.) — Si les dernières semaines furent relativement calmes concernant les activités du département des incendies de la ville de Victoriaville, le mois de décembre est par contre assez fertile, si l'on considère que le département a eu à répondre jusqu'à présent à 12 appels depuis le début de décembre.

Maison rasée au sol
Par ailleurs, mercredi soir à 18h.29, les pompiers de Victoriaville ont été appelés à se rendre à l'extérieur de la ville, plus exactement sur la route 34, près de la salle Victoria de la plage Hamel. Une maison de construction peu récente était alors la proie des flammes. Cette maison était inhabitée et ne contenait aucun meuble. Elle appartenait à M. Léo Beauchêne de Warwick. Elle a complètement été rasée au sol. On estime que sa valeur était de \$5,000 environ.

Feu dans un sous-sol
Ainsi, hier après-midi, le feu a éclaté au sous-sol de la résidence de M. Carol Tardif, sur la rue Napoléon. Au moment où le feu s'est déclaré, Mme Tardif était à la maison avec ses enfants. Ceux-ci seraient montés de la cave en disant que le feu s'y trouvait. La fumée, qui s'est répandue dans toutes les parties de la maison, a été la cause de dommages assez importants, que l'on peut facilement évaluer entre \$5,000 et \$6,000 du fait qu'il s'agit d'une construction récente.

Les pompiers, qui ont répondu à cet appel à 14h.05, ont travaillé sous la direction du chef Fernand Giguère.

Des fêtes à l'intention des Lacordaire et des enfants

PRINCEVILLE (G.A.B.) — La direction du cercle Lacordaire de Princeville organise une manifestation récréative publique pour le samedi soir, 14 décembre. Le Centre paroissial est le lieu de rendez-vous pour cette fête. Un programme musical sera à la disposition de l'assistance; l'orchestre "Les Châliutiers" a été retenu pour la circonstance.

La manifestation sera sous le patronage d'honneur de Mme Henri Lavigne, l'une des directrices du Conseil diocésain Lacordaire et de M. Jean-Claude Leclerc, président du cercle Lacordaire de Princeville.

Norbertville
Une fête est organisée à l'intention des enfants par les Chevaliers de Colomb de St-Norbert. La manifestation aura lieu le dimanche après-midi, 15 décembre. Le programme comprend une distribution de ca-

VICTORIANVILLE (R.L.) — Vendredi, 13 décembre, c'est la journée du Noël du Pauvre, organisée par le club des Lions, qui est secondé par une foule d'autres personnes.

Le président du Noël du Pauvre 1968 est M. Réal Bourassa. S'il se trouve à notre avis, une oeuvre qui mérite vraiment l'apport financier de la population, c'est bien ce Noël du Pauvre.

En effet, à cette période de l'année, où la majorité des gens commencent à fêter et sont déjà joyeux en prévision des fêtes de Noël et du Nouvel An, il se trouve par ailleurs des personnes et des familles qui voient venir ces jours avec appréhension et tristesse. Car pour certains pauvres, ce temps de Noël où l'on rit, l'on s'amuse, l'on fait des cadeaux, demeure une période de l'année qui leur fait penser plus profondément leur désolation, leur situation défavorable comparativement à la masse.

La mère d'une famille nombreuse qui sait que comme par les années passées, elle pleurera tous les soirs qui précéderont Noël en pensant qu'encore une fois, l'on ne pourra faire des cadeaux aux enfants, parce que le père est malade ou invalide. Les enfants qui poussent et qui s'ouvrent à la vie ne pourront pas comprendre et n'admettront souvent pas qu'il n'y ait pas d'arbre de Noël avec des décorations multicolores dans leur demeure, comparativement à tous les voisins. Ces enfants qui durant l'année ont l'occasion de fréquenter à l'école des compagnons plus riches qu'eux n'admettront pas que la nuit de Noël soit une nuit comme les autres, parce qu'ils se seront fait rabotter dans les oreilles depuis des semaines, par les compagnons plus fortunés, qu'à la veille de Noël, ceux-ci auront tel cadeau, tel nouveau vêtement, qu'ils prendront un succulent repas avec des desserts gros comme ça.

Ces enfants donc se révolteront contre leurs parents et certes c'est la plus grande peine qu'une mère peut ressentir. Le père, souvent pour noyer son dépitisme ou sa lâcheté, se tiendra entre "deux vins" pendant le plus longtemps possible pour que ses oreilles deviennent sourdes aux reproches des enfants.

Par chance, toutefois, les promoteurs du Noël du Pauvre furent avertis que le type en question était un de ces profiteurs professionnels qui, dès qu'il aurait eu la télévision en sa possession, se serait rendu à la taverne où il aurait vu l'appareil pour le plus haut prix offert.

Il y a aussi cet exemple de la femme qui téléphonait au responsable du Noël du Pauvre pour lui demander de placer son nom sur la liste des paniers de provision. Le responsable lui demanda alors si le mari travaillait. La femme répondit oui, qu'il était mécanicien. On lui demanda si elle avait des enfants. Elle répondit quatre, le

Le Noël du Pauvre est là pour mettre un peu de couleur, un minimum de gaieté dans ces familles. On demande surtout à la population des dons en argent, car avec de l'argent, on peut satisfaire à 100 pour cent le désir d'une mère ou d'un enfant qui, dans bien des cas, demandera une chose de peu de valeur mais qui aura pour effet de l'arrêter de broyer du noir.

Le Noël du Pauvre existe pour dépasser la personne ou la famille qui a été victime d'une malchance juste avant la période des Fêtes. On fait souvent reproche que les pauvres sont devenus exigeants, trop exigeants même.

A cette opinion, nous nous inclinons totalement en faux, car

Apparemment, le feu originait d'une défectuosité dans le système de chauffage, logé dans un hangar attenant à la maison.

Les pompiers de Victoriaville, qui travaillaient sous les ordres du chef Fernand Giguère, sont demeurés sur les lieux pendant près de quatre heures. Ils se sont surtout efforcés de sauver les constructions qui se trouvaient près de la maison en flammes. Deux camions furent employés et l'on devait venir remplir le camion d'eau à Victoriaville.

Par les quatre dernières années, les pertes "per capita" de \$11.80. Il est généralement admis que les pertes ne devraient pas s'élever à plus de \$5.00 à déclaré M. J. Henri Moss, chef de la division de l'aide aux municipalités, attaché au Commissariat des Incendies du Québec qui s'adressait aux membres de la Jeune Chambre de Victoriaville. A cette réunion mensuelle présidée par M. Guy Blanchette, on pouvait noter la présence de l'échevin Richard Bergeron de la ville de Victoriaville, du maire de Ste-Victoire, M. Wilfrid Labbé, de deux échevins de cette même paroisse, du directeur des services de la ville de Victoriaville, M. Paul-J. Poirier, du chef du département des incendies, M. Fernand Giguère et son adjoint M. Normand Arsenault et enfin le président de la Chambre de Commerce, M. Gédéon Grenier.

Le conférer à donc livré les principales recommandations faites pour la ville de Victoriaville à la suite de l'enquête du Commissariat des incendies. Les enquêteurs ont recommandé pour la ville de Victoriaville un corps autonome de pom-

Plus jeune avait 21 ans et les quatre enfants payaient une pension. Devant la question du responsable à savoir si elle était sérieuse de demander un panier de provision, la femme répondit qu'elle l'était, qu'elle n'était pas pire que les autres qui appelaient pour être sur la liste. A cette remarque, le responsable du Noël du Pauvre répondit à la femme qu'elle était pire que les autres, parce qu'elle était malhonnête tout simplement. Si jamais l'enquête n'avait point prouvé la situation de la famille en question, celle-ci aurait reçu un panier de provision de bonne valeur au détriment d'une autre vraie famille pauvre qui, par orgueil, n'aurait pas fait de demande.

Il est certain qu'avant de distribuer les effets, les organisateurs du Noël du Pauvre font enquête. Ils sont aidés par les gens du Service social. Il demeure cependant qu'à tous les ans, il se trouve des profiteurs tellement fins qu'ils réussissent à déjouer l'enquête. Nous croyons donc sincèrement que c'est là un service énorme à rendre à l'organisation du Noël du Pauvre que de dénoncer sur-le-champ ce profiteur que vous connaissez peut-être.

Par chance, toutefois, les promoteurs du Noël du Pauvre furent avertis que le type en question était un de ces profiteurs professionnels qui, dès qu'il aurait eu la télévision en sa possession, se serait rendu à la taverne où il aurait vu l'appareil pour le plus haut prix offert.

Il y a aussi cet exemple de la femme qui téléphonait au responsable du Noël du Pauvre pour lui demander de placer son nom sur la liste des paniers de provision. Le responsable lui demanda alors si le mari travaillait. La femme répondit oui, qu'il était mécanicien. On lui demanda si elle avait des enfants. Elle répondit quatre, le

Une auto endommagée un joli parterre

PRINCEVILLE (G.A.B.) — Faire une "embardée" dans un joli parterre puis "filer en douce" sans laisser d'adresse est l'exploit accompli par un automobiliste à Princeville. Les dommages ne sont pas très considérables mais M. Jules Sévigny, rue St-Jean-Baptiste Nord, aura à déboursier près de \$50 pour remettre en bon état son parterre endommagé par le fuyard. Une enquête a été ouverte par M. Jacques Rivard, chef de la Sûreté municipale.

M. Jacques Rivard invite ceux qui ont connaissance de méfait quelconque d'en aviser

immédiatement la police. C'est un service à rendre à la communauté et le secret professionnel de la Sûreté municipale garantit l'anonymat des informateurs.

Dans un autre domaine, le chef Rivard sollicite la collaboration des automobilistes pour le travail accompli par les brigadiers scolaires. Ces jeunes se devaient au service de leurs camarades et ceci, parfois au risque de leur vie parce que certains automobilistes ne se rendent pas compte de l'importance de la tâche accomplie par les brigadiers scolaires.

M. Henri Moss a tenu à rendre hommage à la Jeune Chambre qui désire s'attaquer à cette lacune cette année.

Le système de protection devrait être amélioré

Les pertes "per capita" causées par le feu s'élèveraient à \$11.80

VICTORIANVILLE (R.L.) — Une analyse des pertes matérielles par le feu faite par le Commissariat des incendies de la province pour la ville de Victoriaville a démontré qu'une amélioration au système de protection, était nécessaire.

Par les quatre dernières années, les pertes "per capita" de \$11.80. Il est généralement admis que les pertes ne devraient pas s'élever à plus de \$5.00 à déclaré M. J. Henri Moss, chef de la division de l'aide aux municipalités, attaché au Commissariat des Incendies du Québec qui s'adressait aux membres de la Jeune Chambre de Victoriaville. A cette réunion mensuelle présidée par M. Guy Blanchette, on pouvait noter la présence de l'échevin Richard Bergeron de la ville de Victoriaville, du maire de Ste-Victoire, M. Wilfrid Labbé, de deux échevins de cette même paroisse, du directeur des services de la ville de Victoriaville, M. Paul-J. Poirier, du chef du département des incendies, M. Fernand Giguère et son adjoint M. Normand Arsenault et enfin le président de la Chambre de Commerce, M. Gédéon Grenier.

Le conférer à donc livré les principales recommandations faites pour la ville de Victoriaville à la suite de l'enquête du Commissariat des incendies. Les enquêteurs ont recommandé pour la ville de Victoriaville un corps autonome de pom-

de 2,100 gallons impériaux à la minute. Il existe donc une déficience d'environ 700 gallons.

Pour ce qui est du poste de pompiers, le conférer à souligne qu'il était bien situé. On recommande toutefois que le poste soit agrandi afin de pouvoir remiser tous les appareils que l'on devrait posséder et aussi pour permettre aux pompiers les facilités dont ils auront besoin pour accomplir leurs tâches.

En terminant, M. Moss a dé-

Sur le transfert de la base Air Canada

Les Communes refusent de publier la correspondance

OTTAWA (PC) — Les Communes ont repoussé jeudi par 130 voix contre 19 une requête du député créditiste de Lotbinière, M. André Fortin, qui soit publiée la correspondance officielle sur le transfert de Winnipeg à Montréal de la base d'entretien de la société Air-Canada.

Les progressistes conservateurs en bloc et un néo-démocrate, M. Harold Winch, député de Vancouver Est, se sont joints aux libéraux pour repousser la motion créditiste. Dix députés créditistes ont reçu dans cette

requête l'appui de neuf députés néo-démocrates. Les sièges aux Communes sont ainsi distribués: libéraux, 133, progressistes conservateurs, 72, néo-démocrates 21, créditistes 14, indépendant 1, et il y a une vacance.

En faveur de sa motion, M. Fortin a fait valoir que de plus en plus, le gouvernement intervient dans les affaires publiques par le moyen des sociétés d'Etat et que les membres du Parlement ont le droit de savoir ce que font ces sociétés.

Pour être bien informé, lisez chaque jour, au petit déjeuner

LE NOUVELLISTE



ÉDITORIAL

Et la malchance continue

La malchance semble s'acharner implacablement sur l'Union Nationale. Après les "cent jours" de Paul Sauvé aurions-nous déjà connu les "soixante-quinze jours" de Jean-Jacques Bertrand?

Nous ne voulons évidemment pas dramatiser la situation. Mais la crise cardiaque "mineure" dont a été frappé M. Daniel Johnson, le 3 juillet dernier, nous incite à un optimisme modéré devant les "malaises" ou "troubles cardiaques" dont souffre aujourd'hui le vingt et unième premier ministre du Québec.

M. Jean-Jacques Bertrand s'était bien promis, en accédant aux lourdes fonctions de premier ministre, qu'il éviterait de commettre les mêmes erreurs que son prédécesseur qui s'est tué à la tâche et que, pour ce faire, il déléguerait une grande partie de ses pouvoirs. Hélas, il n'a pas tenu promesse puisqu'il a repris le même tempo que M. Johnson. Souhaitons que la leçon lui sera salutaire et qu'il acceptera de se reposer et de suivre les directives de ses médecins. La province n'a pas les moyens de perdre à la chaîne ses meilleurs cerveaux.

La maladie de M. Bertrand survient à un bien mauvais moment. En effet, elle survient à la veille même de la conférence constitutionnelle qui devait débiter à Ottawa la semaine prochaine. Cette conférence sera sûrement remise puisqu'il est impensable qu'elle se déroule sans la participation active du chef du gouvernement québécois.

Après les événements de ces derniers jours, on se demande maintenant si M. Bertrand, advenant le cas qu'il recouvre complètement la santé, tentera de se faire élire chef permanent de son parti lors du congrès de leadership qui doit se tenir le prin-

temps prochain. Même s'il a connu plus que sa part de déveines depuis qu'il a succédé à M. Johnson, nous pouvons dire que le député de Missisquoi a fait preuve de beaucoup de cran et de combativité. En un mot, il a agréablement surpris. Bien sûr, il ne possède pas l'éclat ni l'agressivité d'un Daniel Johnson, mais d'autre part, il semble beaucoup moins hésitant que ce dernier, ce qui est une qualité rassurante.

Pour assurer l'interim, M. Bertrand a fait appel au ministre de l'Éducation, M. Jean-Guy Cardinal qui devient vice-président du Conseil exécutif. Cette décision ne surprend personne. L'éminent universitaire qui, il y a quelques jours à peine, n'était même pas député, se voit soudainement catapulté au premier rang. Personne ne doute des qualités et des capacités de M. Cardinal, mais il n'en demeure pas moins qu'il n'a pas encore fait ses preuves. La chance lui en sera donc donnée. Ainsi, il pourra prouver qu'il mérite le titre de dauphin que lui avait implicitement assigné M. Johnson. On peut donc raisonnablement croire qu'il pourrait devenir le prochain chef de l'Union Nationale ou du moins qu'il tentera de le devenir lors du congrès de leadership.

M. Cardinal qui ne possède aucune expérience parlementaire n'aura sûrement pas la tâche facile. Heureusement, il pourra se reposer sur le vieux routier de la politique provinciale qu'est M. Maurice Bellemare. Ce dernier, à titre de leader parlementaire, remplacera M. Bertrand à l'Assemblée Nationale. L'Union Nationale doit une fière chandelle au député de Champlain qui, dans les pires tempêtes qu'a connues ce parti, a réussi à maintenir le bateau à flot.

Sylvio ST-AMANT

Pour défendre un secteur menacé

Notre industrie des pâtes et papiers n'est pas un tout. D'après "Le Papetier", elle comprend trois secteurs, très différents, qui sont ceux du papier journal, le plus grand au Québec, celui des pâtes commerciales et papiers et cartons Kraft et, enfin, celui des papiers fins, papiers de luxe et d'écriture.

On peut dire de ce dernier qu'il est l'enfant faible de la famille, particulièrement s'il s'agit de la vente de ses produits à l'étranger.

Sa situation a toujours été difficile et surtout depuis l'entrée en vigueur des accords du Kennedy Round auxquels adhère l'an dernier le Canada. Ceux-ci placent l'industrie canadienne des papiers fins face à une situation difficile devant la même industrie aux États-Unis.

Les accords du Kennedy Round tendent à libéraliser le commerce entre quatorze principaux pays du monde libre, en diminuant les tarifs douaniers. Il va de soi qu'ils ouvriront largement nos frontières aux fabricants de papiers fins des États-Unis.

Mais l'industrie canadienne pourra-t-elle, en ce domaine, les concurrencer économiquement sur leur propre territoire?

La réponse apparaît nettement négative. Canada et États-Unis pratiquaient la même politique avant le Kennedy Round. Les deux pays se protégeaient par barrières tarifaires contre l'entrée des papiers fins étrangers.

La situation se pose ainsi entre nous et nos voisins. En 1965, dernière année pour laquelle nous avons des statistiques complètes, notre production de papiers fins par année ne s'établissait qu'à 160,000 tonnes, tandis

que celle de l'industrie américaine atteignait le sommet de neuf millions sept cent mille tonnes.

Cette formidable disparité ne condamne pas notre industrie à disparaître et il lui demeure toujours possible de lutter contre cette concurrence américaine. "Le Papetier" souligne qu'elle le peut faire en diminuant son coût de production. Et toujours, selon cette revue technique, cela serait possible si chaque usine canadienne "pouvait se spécialiser dans la fabrication de certaines catégories." Il faudra donc en venir à des ententes qui mettraient fin à toute duplication, ce qui se produit actuellement.

La question se pose donc: de telles ententes sont-elles permises? Non si l'on se reporte aux dispositions, écrit "Le Papetier", de la Loi relative aux enquêtes sur les coalitions.

Mais la Loi relative aux enquêtes sur les coalitions n'est pas intangible. Elle peut être amendée et c'est ce que demande l'industrie canadienne des papiers fins. "Le Papetier" précise que ce secteur de l'industrie ne requiert pas "la permission de créer des cartels et de contrôler les prix".

Le Kennedy Round pose un problème à l'industrie canadienne du papier et en particulier au secteur des papiers fins. L'industrie des textiles aura à faire face à des situations épineuses. Le Kennedy Round ne pouvait se révéler un accord parfait. Tous ceux qui participèrent aux négociations qui marquèrent sa gestation ne l'escomptaient point. Aussi les négociateurs ont-ils laissé porte ouverte à force solutions d'urgence auxquelles peuvent recourir ceux qui se croient lésés et cherchent un redressement.

Hector HEROUX

le son de cloche DE NOS LECTEURS Et la lumière fut...!

M. le Rédacteur, Le comité de promotion du Carré des Forges répond à la lettre de M. Gérard Boisvert, parue dans votre journal, le 11 décembre.

Premièrement, les billets "argent content" ne possèdent pas d'espace réservé pour inscrire les noms et adresses etc. des participants parce que l'on ne doit pas écrire sur ces billets tout comme s'il s'agissait d'argent véridique.

Ces billets "argent content" peuvent être utilisés pour obtenir des escomptes sur des achats faits dans les magasins du Carré des Forges le mercredi. Dans ce cas, les billets tiennent lieu d'argent comptant.

Deuxièmement, les billets "argent content" servent pour les tirages de gros lots, cadeaux ou pour d'autres occasions spéciales comme par exemple l'événement qui s'est déroulé à l'hôtel de ville le premier novembre. Certaines personnes ont gagné des cadeaux ayant les numéros de billets correspondants à ceux publiés dans le Nouvelliste. D'autres ont gagné des cadeaux à l'encan en se servant de

"l'argent content". Enfin d'autres, et c'est la majorité, envoient leurs "argent content" dans des enveloppes sur lesquelles paraissent leur nom et adresse, soit à CHLN ou à CJTR.

Les cadeaux sont divisés en trois groupes: petit, moyen et gros. Les enveloppes sont tirées au hasard. La personne dont le nom est tiré a un cadeau qui est déterminé par les billets qui se trouvent à l'intérieur de sa lettre. Ce cadeau peut être petit, moyen ou gros, tout dépend du montant de billets "argent content". Les participants peuvent envoyer 20, 50, 100 enveloppes, il n'y a pas de limite. Il ne faut donc pas se surprendre qu'une personne gagne plusieurs fois.

Les tirages se font publiquement à l'hôtel de ville de Trois-Rivières en présence des journalistes et photographes ainsi que du grand public.

Le prochain tirage aura lieu le 30 décembre à deux heures p.m.

Le comité de Promotion Carré des Forges



La saison des cartes de Noël

Points de vue de la presse hebdomadaire

Gardez de bons souvenirs de Noël

Le temps des Fêtes est très joyeux. Mais tous les ans il est gâché par d'innombrables accidents qui auraient pu être évités. Pourtant, il est facile d'être prudent! Il suffit d'y penser deux fois avant de prendre un risque qui n'est pas nécessaire et qui peut se terminer tragiquement.

L'arbre de Noël est une des plus belles décorations dans nos foyers. Cependant la Ligue de la sécurité tient à signaler qu'il n'en est pas moins un danger constant d'incendie.

Pour en réduire les risques, la Ligue vous offre les conseils suivants: procurez-vous un arbre frais et gardez-le dans l'eau. Un arbre sec est un incendie en puissance. S'il est très sec, il explosera littéralement — s'il est rapproché d'un feu.

Placez l'arbre dans la pièce la plus fraîche de la maison, le plus loin possible des radi-

ateurs, de la télévision, du foyer ou de toute autre source de chaleur. Placez-le de sorte qu'il ne puisse nuire à une entrée ou à une sortie même si on le fait tomber.

Redoublez de prudence avec les décorations électriques disposées sur des arbres métalliques. Une fuite de courant pourrait brûler et même tuer quiconque toucherait à l'arbre. L'on recommande pour ce genre d'arbre, un éclairage tout à fait séparé de l'arbre.

Examinez soigneusement les fils conducteurs de toutes les lumières. Remplacez ceux qui sont endommagés par de nouveaux fils qui répondent aux exigences de la Canadian Standards Association. Éteignez les lumières la nuit et chaque fois que vous sortez. Jetez l'arbre à l'extérieur dès qu'il devient sec.

D'après la statistique des accidents publiée par la Ligue, les

chutes comptent pour presque la moitié des morts accidentelles au foyer, en plus d'être responsables de la plupart des blessures. Le temps des Fêtes, en est une d'activité bouillonnante. Les occasions de tomber (dans les sens du terme) sont alors plus grandes qu'en tout autre moment de l'année. Protégez-vous des chutes.

En affectant à la décoration de l'arbre les personnes les plus grandes, afin d'éviter l'usage d'un marchepied ou de tout appui douteux.

En utilisant la rampe de l'escalier chaque fois que vous avez à le monter ou à le descendre et en gardant les marches et les couleurs libres de tout papier d'emballage, boîtes de cadeaux ou ficelles.

En saupoudrant de sel ou de cendres les entrées extérieures de votre maison.

En gardant les curieux de

tout poil à l'extérieur de la cuisine; trop de gens ne font que créer une confusion pouvant mener à des accidents.

En utilisant un marchepied pour atteindre les plus hautes tablettes de la cuisine.

En réparant au fur et à mesure les trous qui pourraient se faire sur les parquets.

En ne laissant rien traîner par terre.

Faites en sorte que la seule victime des Fêtes soit la dinde! M. Gay McLaren, gérant général de la Ligue de la sécurité, suggère à tous ceux qui achètent des jouets de tenir compte de l'âge et des aptitudes de l'enfant.

Les nécessaires de chimie sont sans aucun doute des jouets très intéressants, mais ils présentent de grands dangers pour les trop jeunes. "Vous rasquerez fort", nous dit M. McLaren, "de trouver votre maison aussi bien que votre enfant en orbite".

Les jouets trop petits ou à parties détachables sont aussi très dangereux. Les jeunes enfants touchent et goûtent à tout. Ils pourraient bien en avaler et s'étouffer.

Les jouets pouvant prendre feu facilement, peut-être poisons ou à rebords coupants sont à éviter. La mignonnerie poupée a peut-être des cheveux qui brillent très rapidement. Le tracteur est peut-être susceptible de couper des petits doigts. D'autres jouets sont peut-être colorés d'une peinture à base de plomb extrêmement nocive.

Ne laissez pas la bousculade de Noël vous faire acheter les premiers jouets qui se présentent. Ne prenez que ceux qui conviennent à vos enfants.

Le temps des Fêtes est l'époque par excellence de la vie familiale. N'oubliez pas garder des bons souvenirs en manquant de prudence.

La Parole A.R.

Nos chefs fustigent le fanatisme

Il est temps que l'autorité réagisse en face des agitateurs toujours prêts à organiser la subversion publique. Pour certains qui se veulent révolutionnaires (ils ont trop lu et pas assez vécu, selon René Lévesque), tout est prêt à briser des pancartes et à marcher sur quelqu'un ou quelque chose.

Nous, du Québec, nous remportons facilement la palme pour le nombre de sorties de nos nombreux groupes revendicateurs ou contestataires. Nous croyons qu'il y a abus du droit démocratique de manifester, même si la manifestation a lieu dans un certain ordre.

Ce n'est pas cela que l'on pouvait constater jeudi après-midi à Québec, alors que trois mille jeunes manifestants de dix à quinze ans encadrés par leurs professeurs ont marché en hurlant sur le Parlement, faisant voler des vitres en éclat. Nous comprenons difficilement la conduite de ces professeurs dont l'irresponsabilité va jusqu'à

profiter de l'inexpérience des adolescents pour les soulever contre l'ordre établi.

Et comme nous approuvons les vigoureux appels à la raison et les cris d'alarme de nos trois chefs politiques, Bertrand, Lesage et Lévesque, devant ces actes fanatiques qui font un tort

immense à la bonne réputation du Québec. On peut contester des idées reçues, mais que ce soit dans le dialogue et la libre discussion, plutôt que dans la violence qui appelle la répression par la force.

C.M. Le Bien Public

Maison nette

Le Bill 285, projet de loi modifiant profondément l'actuelle loi des cités et villes, a été déposé à l'Assemblée Nationale par le ministre des Affaires municipales, le Dr Robert Lussier. Nous y retrouvons plusieurs innovations très intéressantes et qui mettront enfin un peu d'ordre à ce niveau de gouvernement.

Nous retrouvons d'abord un amendement important et qui se situe dans une ligne d'évolution bienfaisante de notre système démocratique. Dorsinavant, les membres du clergé et les aubergistes pourront briguer les suffrages aux élections municipales. Il en sera ainsi également des locataires de toutes les villes du Québec, lesquels auront droit de solliciter un mandat de maire ou de conseiller, droit de vote aux élections, droit de vote à l'occasion d'un

référé sur l'annexion et droit de vote quand les règlements municipaux requièrent l'approbation des contribuables. Ces droits souffrent deux exceptions: d'abord, ceux des restrictions qui nous semblent bien justifiées, quand il s'agit de règlements d'emprunt et de zonage, seuls les propriétaires seront consultés. De plus, pour avoir droit de vote aux élections, les locataires doivent résider dans la municipalité depuis au moins un an et depuis au moins deux ans pour briguer les suffrages comme les propriétaires d'ailleurs.

Voilà certainement des mesures propres à améliorer notre système démocratique, puisqu'elles étendent à différents groupes de citoyens le droit de participer activement à la vie municipale. Cette activité se réalisera-t-elle en pratique? Nous l'espérons, car autrement

il faudra se poser sérieusement des questions sur la maturité politique, et sociale des citoyens, et conséquemment sur la santé de notre vie municipale. Aujourd'hui, tout le monde parle de participation accrue de la masse au gouvernement. Il est à espérer que lorsque cette participation devient possible, les intéressés réagissent comme des citoyens responsables et non pas comme des bébés dans une pouponnière, pleurant quand le lait manque et dormant le reste de la journée!

Ici nous croyons qu'un amendement à ce projet de loi, suggéré par un organisme représentant plusieurs municipalités du Québec et demandant que ces droits démocratiques soient étendus également aux femmes ainsi qu'aux jeunes de plus de 18 ans, mérite une attention spéciale de la part des législateurs. On se demande même comment

il se fait que le ministre des Affaires municipales n'y a pas pensé lui-même. Pour ce qui est des femmes, il me semblait que cette mentalité rétrograde celles-ci au niveau des enfants n'aya pas atteint l'âge de raison était dépassée depuis quelques années! Les quelques municipalités qui pratiquent encore cette discrimination absurde doivent être forcées de l'abandonner. Quant à abaisser l'âge minimum de 21 à 18 ans, c'est déjà fait au niveau provincial et ça n'a pas jeté le Québec dans les ténèbres, bien au contraire!

Un autre amendement fondamentalement démocratique: abolition des séances à huis clos. Ceci ne veut pas dire que les conseils municipaux ne pourront plus tenir leurs fameuses petites "caucuses" à huis clos, ou soulever la mise en scène de la prochaine réunion pu-

blique est élaborée avec plus ou moins de minutie, mais toutes les décisions devront être prises publiquement. C'est déjà quelque chose. La loi ne peut guère aller plus loin; c'est aux conseils eux-mêmes à prendre leurs responsabilités et à éviter ces séances à huis clos dans toute la mesure du possible. Ces "caucuses", à la longue, sentent d'instinct le renfermé!

Il est évidemment impossible de commenter chacun des 175 amendements du Bill 285! Cependant nous pouvons constater que ce projet de loi constate d'heureuses innovations dans la vie municipale et qu'il démontre un dynamisme encourageant de la part du Dr Lussier. Tous les citoyens ayant l'âge de raison se doivent de suivre de près ces développements qui nous touchent directement!

Roymond Pagé
Courrier Lavolette

Le sport une forme de culture

On dit que la culture est l'action de se développer grâce à l'éducation, la discipline et la formation. On peut ajouter que dans cet esprit, le sport est une forme de culture. Dernièrement, le Ministre de la Santé Nationale et du Bien-Être Social du Canada, M. John Munro annonçait qu'un groupe d'études composé de personnes compétentes avait été chargé de faire enquête sur le domaine du sport amateur.

L'honorable Munro a spécifié de façon claire et précise que cette commission d'études recueillerait son rapport en janvier, et quelle ne jouera pas le rôle que les serpilleries, commissions gouvernementales qui n'aboutissent à rien. Voilà des propos qui font bon entendre.

Il reste bien sûr que les organismes, peu importe l'autorité, consacrent des sommes d'argent énormes pour l'avancement de la culture. Plus est, on construit des maisons du Québec un peu partout afin de faire rayonner notre culture canadienne-française. En soi, l'idée est bonne, voire même excellente. Si la culture est une de nos fiertés nationales, il doit en être de même du sport.

Depuis le désastre de Rome en 1960, où le Canada n'avait pas remporté une seule médaille d'or, la situation s'est considérablement détériorée. Il est bouleversant de voir des pays comme l'Australie, la Norvège, la Suède et jusqu'aux Bermudes et Trinidad, devancer le Canada dans ce domaine. Quelles solu-

tions envisager, le problème est de taille. Il est curieux la mentionnait l'honorable Munro lors d'un exposé, que les régions qui ne possèdent pas d'énormes ressources financières ont le plus à retirer d'un effort qui doit s'effectuer sur le plan national.

Ce qu'il faut bien comprendre et ce que plusieurs villes ne veulent pas saisir, c'est qu'on ne forme pas un athlète en lui présentant un bâton de baseball, une piscine, un ballon de football ou une piste et pelouse, même si toutes ces facilités matérielles étaient les mieux organisées du monde.

Il est impérieux que tous les canadiens aient comme objectif national d'exceller dans le domaine sportif, comme dans celui de l'éducation, des arts et

tous les autres départements. Il ne faut pas s'opposer pour autant aux dépenses encourues sur le plan culturel, mais il serait préférable que ces montants d'argent soient divisés plus équitablement. Il ne faut pas oublier non plus que le sport, contrairement à la culture, du moins tel que pratiqué aujourd'hui, n'est pas l'appanage de quelques intellectuels. La discipline sportive s'adresse à la masse populaire, et demeure à la portée de toutes les bourses.

Evidemment, une action sur le plan national s'impose, mais on devra commencer par une meilleure planification, en préparant des projets à long terme. Pour ce faire, il faut trouver l'argent nécessaire pour financer les organismes, chargés de

diffuser ces programmes. Il faudra également faire comprendre l'importance d'enseigner les différentes disciplines sportives de spécialistes. L'époque de s'amuser dans la rue avec un bâton de hockey est révolue. On construit des arènes, mais on se contente de laisser les jeunes en les mains de bonnes volontés. Non pas que leur travail n'est pas louable au contraire, car il faut une certaine dose de courage pour s'occuper des jeunes.

Aujourd'hui, il faut plus que cela. Le sport est un élément de formation et il faut nécessairement trouver les moyens nécessaires, tout au moins pour orienter le bénévolet qui trouve encore sa place. Raynald Brière
L'Écho de La Tuque

LE NOUVELLISTE

Journal quotidien publié à Trois-Rivières par LE NOUVELLISTE (1967) Ltée
FONDÉ LE 30 OCTOBRE 1920 - TÉLÉPHONE: 376-2501
ABONNEMENT PAR LA POSTE: 1 an 6 mois 3 mois 1 mois
Au Coeur du Québec
OU IL N'Y A PAS livraison par camelot: 12.00 7.00 4.00 1.50
Au Coeur du Québec
OU IL Y A livraison par camelot: 23.00 13.00 7.00 3.00
Ailleurs au Canada et aux États-Unis: 25.00 14.00 8.00 3.50
Autres Pays: 30.00 18.00 9.00 4.50



AGENCES DE PRESSE: Presse Canadienne, Agence France-Press, Presse Associée, SERVICE DE PHOTO: SAC, SMILE, Presse Canadienne, Presse Associée, Le Ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement au numéro et le rendra comme objet de deuxième classe de la présente publication.

Le Canadien Press est seule autorisée à faire emploi pour la publication de toutes dépêches envoyées à la Canadian Press, à l'Associated Press ou à l'Agence Reuters et de toutes informations qui originent de la salle de rédaction du Nouvelliste. Tous droits de reproduction des dépêches y compris celles de notre salle de rédaction sont réservés.



L'AMBASSADEUR DES ETATS-UNIS, M. W. Averell Harriman, à gauche est tout souriant lors d'une rencontre avec les journalistes. Les représentants du Sud-Vietnam et ceux des Etats-Unis se sont rencontrés au cours de la journée d'hier dans le but de s'entretenir sur l'impasse

qui entrave les négociations de paix. On remarque également au centre le chef de la délégation des Etats-Unis, M. Cyrus Vance et à gauche le vice-président du Sud-Vietnam Nguyen Cao Ky qui porte fièrement l'habit Mao.

(Téléphoto PA)

Il correspondrait à l'image de Nixon

Le nouveau cabinet fédéral serait compétent mais terne

WASHINGTON (PC) — Compétent mais terne, c'est ainsi qu'on définit généralement le nouveau cabinet fédéral américain qui comporte à peine quelques éléments de sang nouveau.

Cette appréciation définit bien le président lui-même, M. Richard Nixon, sa façon d'envisager les problèmes qui l'attendent à compter du 29 janvier et ses moyens de les résoudre.

Les 12 secrétaires de cabinet sont blancs, chrétiens et de sexe masculin. Ils sont tous si non très riches, du moins à l'aise, d'âge moyen ou au-des-

sus. Tous se rangent du côté modéré du conservatisme américain et se présentent comme des pragmatiques sans allégeance fixe au dogmatisme politique.

Le cabinet américain n'a pas le rôle puissant des cabinets canadiens et britanniques. Le président des Etats-Unis ne traite pas à égalité avec ses membres. L'ancien président Kennedy avait convoqué une demi-douzaine de réunions du cabinet et le président Johnson n'a fait guère mieux.

Les représentants du cabinet américain doivent se débrouiller seuls, transiger individuellement avec le président et se confiner aux limites de dépenses fixées par le bureau du budget fédéral, le président et le Congrès.

Pour le Canada, le nouveau groupe des 12 ne comporte aucune signification particulière.

Les Etats du Nord sont bien représentés, ce qui ne signifie peut-être pas grand-chose.

Le secrétaire d'Etat sera M. William P. Rogers, autrefois procureur général éminent dans les derniers temps de l'administration Eisenhower. De concert avec l'ex-ministre canadien de la Justice, M. Davie Fulton, M. Rogers avait élaboré un accord sur la loi américaine anti-monopoles qui influençait les filiales américaines au Canada.

Le nouveau ministre de l'Intérieur, M. Walter Hickel, gouverneur de l'Alaska, est un grand inconnu à plusieurs égards. Mais il connaît le Canada et surtout le Nord plus qu'aucun de ses prédécesseurs et sera appelé à traiter avec les autorités canadiennes.

En effet, M. Hickel devient responsable de la politique américaine d'importation de pétrole,

des pêcheries commerciales, de l'énergie, de la pollution de l'eau et de plusieurs autres questions continentales.

M. Hickel aura tort à faire l'erreur de croire que le Canada entreprenait pour le secrétaire de l'Intérieur, M. Stewart Udall, depuis huit ans.

M. Melvin Laird, représentant du Wisconsin, assumera les plus lourdes dépenses, celles de la Défense, avec \$80.000.000 par an. La satisfaction des autorités militaires devant la nomination de M. Laird signifie sans doute qu'elles recevront les armes coûteuses qu'elles demandent.

A la Commission du Trésor, M. David Kennedy, banquier de Chicago, s'occupera de toute mesure touchant les fuites de capitaux américains d'investissement, sur lesquels repose la santé économique du Canada.

Selon le général André Beaufré

La séparation du Québec du Canada serait une "UTOPIE"

PARIS (PC) — Le général André Beaufré, ancien représentant français auprès de l'exécutif militaire permanent de l'OTAN à Washington, croit que la séparation du Québec d'avec le reste du Canada est une "utopie".

Dans un article publié hier par le quotidien parisien "Le Figaro", le général Beaufré écrit "Il semble bien que l'idée d'une sécession du Canada français soit une utopie et que la formule de l'avenir soit celle d'un assouplissement de la fédération, afin de garantir aux Canadiens français les franchises auxquelles ils prétendent légitimement, à l'intérieur d'un espace économique plus vaste où les francophones pourraient se tailler un rôle à leur mesure comme cadres supérieurs".

L'otan

Le général ajoute qu'une brève visite au pays lui a permis de voir, qu'au chapitre des relations avec l'étranger, la question la plus importante qui confronte le Canada reside dans la politique à observer à l'égard de l'OTAN.

Selon le militaire français, la grande question est: l'OTAN, qui n'a pas pu empêcher l'invasion de la Tchécoslovaquie, a-t-elle besoin du contingent canadien... stationné en Allemagne?

"En fait, il s'agit moins d'une critique de l'efficacité de l'OTAN que d'une tentative du gouvernement canadien pour regrouper ses forces et faire quelques économies. D'ailleurs, M. Trudeau a accepté de ne prendre aucune décision pour le moment".

Un retrait de l'Alliance atlantique priverait le Canada de "la large fenêtre internationale que lui procure l'OTAN".

M. Beaufré souligne: "Les dépenses qui y sont faites ne sont pas hors de proportion avec les ressources canadiennes".

Le général, qui avait été nommé à son poste de Washington en 1960 conclut:

"Le Canada, jeune puissance en plein développement, riche de perspectives, dont le revenu doit doubler d'ici à 1980, se doit d'être de plus en plus mêlé aux affaires du monde".

De 1958 à 1960, le général Beaufré avait été chef d'état-major adjoint au Commandement suprême des forces alliées en Europe.

L'oeuvre des Black Panthers?

Un avion est détourné en direction de La Havane

MIAMI (AFP) — Le capitaine Dennis Maloney, pilote du Boeing 707 de la compagnie Trans World Airlines détourné dans la journée d'hier sur Cuba, n'a pas reconnu l'homme qui l'a contraint, sous la menace d'un revolver, à gagner l'aéroport international José Martí à La Havane, lorsqu'il lui a montré, à son arrivée, mercredi soir, à Miami, la photo de M. Eldridge Cleaver.

Le responsable de l'organisation para-militaire noire des Panthers Noires, M. Eldridge Cleaver.

"Je ne peux identifier cet homme comme le responsable de notre détournement", a-t-il dit, face à la photo de M. Eldridge Cleaver.

Sa déclaration met fin aux spéculations selon lesquelles le leader des Panthers Noires pris en chasse par le FBI, aurait été le responsable du détournement de l'avion Nashville-Miami. Ces spéculations avaient été étayées, du moins dans l'esprit de ceux qui les faisaient, par le fait que l'homme était accompagné d'une jeune femme noire également. Or, l'épouse du leader noir suivie par le FBI depuis que son mari était poursuivi, avait semé ses "anges gardiens" qui espéraient bien retrouver ainsi son époux.

Il n'en avait pas fallu plus pour que M. Eldridge Cleaver apparaisse comme l'homme du Boeing 707 de la TWA. En fait si les agents fédéraux américains ont perdu la trace de Mme Cleaver, le New York Times, l'a retrouvée.

Retrouvée

Le journal précise que la jeune femme a reçu ses reporters à 12.27 heures locales à New York, dans l'appartement d'un ami dans le quartier de Riverside, soit à l'heure même où l'avion de la Transworld Airlines était détourné.

Mme Kathleen Cleaver, 23 ans, belle jeune femme à la chevelure crépusse gonflée et qui a le rang de colonel dans les Panthers noires et occupe le poste de secrétaire aux communications de l'organisation, a souligné que son mari n'avait nullement l'intention de se rendre à la police. Elle a démenti également une information selon laquelle elle aurait retiré de son compte en banque \$32.000, ajoutant qu'elle avait \$30 sur elle et \$45 en banque en tout et pour tout. Elle a précisé aussi que, si officiellement elle n'avait pas vu son mari depuis le 24 novembre, elle l'avait vu la nuit dernière. L'affirmation qui dément que Eldridge Cleaver ait quitté le territoire des Etats-Unis.

A la frontière des Etats-Unis

Le président du Mexique rencontrera Lyndon Johnson

MEXICO (AFP) — Le président du Mexique, M. Gustavo Díaz Ordaz, partira vendredi matin pour la frontière des Etats-Unis, où il rencontrera le président Johnson. Cette rencontre a en double objectif. Il s'agit d'abord d'inaugurer un certain nombre de travaux fluviaux grâce auxquels un secteur de la frontière communique aux deux pays a été rectifié en faveur du Mexique. D'autre part, conformément à l'usage, ce sera la réunion d'adieu des deux chefs d'Etat, le président Johnson étant sur le point de quitter la Maison Blanche.

Les deux présidents se rencontreront au milieu du pont sur le Rio Grande qui relie Juarez, Chihuahua, à El Paso, Texas.

Le président mexicain et sa suite, qui comprend plusieurs secrétaires d'Etat, voyageront à bord d'un avion à réaction de Aeronaves de Mexico dont l'arrivée à Ciudad Juarez est prévue à 11h (heure locale).

Après l'inauguration des travaux, au cours de laquelle les deux hommes d'Etat prononceront des discours, le président mexicain passera en territoire nord-américain afin d'assister à un déjeuner offert en son honneur par le président Johnson.

Pearson à la télévision anglaise

LONDRES (PC) — Selon le journal The Guardian, M. Lester Pearson apparaîtra la semaine prochaine dans une émission télévisée produite par le Parti libéral de Grande-Bretagne.

Le journal donne cette nouvelle dans un article qui relate, selon les dires de M. Jeremy Thorpe, leader libéral britannique, un entretien que ce dernier a eu la semaine dernière avec l'ancien chef du Parti libéral du Canada, qui se trouvait à Londres.

Le thème de l'émission télévisée portera probablement sur le fédéralisme, que les deux hommes soutiennent.

Dans un article destiné à être publié dans Liberal News Commentary, le chef du Parti libéral de Grande-Bretagne raconte, à propos de son entretien avec M. Pearson: "Je lui ai parlé de la situation politique au Canada. Je l'ai notamment interrogé sur la manière dont les libéraux de ce pays ont traité le problème des populations de cultures différentes".

Le Nigéria remercie le Canada

LAGOS (AFP) — M. Anthony Enahoro, commissaire nigérien à l'information, a félicité mercredi le premier ministre canadien, M. Pierre Elliott Trudeau, et le peuple canadien pour leur compréhension du problème nigérien.

M. Enahoro, qui s'adressait aux journalistes à son retour d'un voyage à l'étranger, a ajouté que le rapport du groupe d'observateurs au Nigéria avait provoqué une vive impression sur le peuple canadien. Durant son séjour au Canada, il a aussi dit aux Canadiens que les autorités françaises aidaient le Biafra afin de s'adjuger le contrôle des intérêts pétroliers, mais qu'en dépit de cela, il n'y avait pas de "pat" dans la guerre.

Le commissaire à l'information a regretté d'autre part qu'il y ait encore de nombreux Anglais qui croyaient que le Nigéria était toujours une colonie britannique à laquelle leur parlement pouvait imposer une solution politique.

Les Anglais ne nous pardonneront jamais ça

(Le Very Dry London Gin — de Calvert)



Jusqu'ici, les vrais bons dry gins étaient importés d'Angleterre. Maintenant, c'est fini. Calvert a inventé le Very Dry Gin. Distillé au Canada selon un procédé spécial; re-distillé; re-re-distillé... Il est très sec, britanniquement sec, 100% sec. Les Anglais sont furieux contre Calvert. Mais les connaisseurs se donnent le mot: Very Dry. Plus sec... et même plus Anglais que les gins importés! Et pour ceux qui tiennent à leurs préjugés, il y a toujours des sacs britanniques...



Very Dry London Gin distillé au Canada par CALVERT

Lequel de ces 2 objets est le plus meurtrier?



Une chance sur



Vous aussi vous aurez un accident de la route.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC



Les "dessous" du nouveau pont Sorel-Tracy

AU PONT SOREL-TRACY, le béton et l'acier s'unissent pour créer des formes d'une rare harmonie.

A cause de la concentration industrielle dans la région

M. Robert Bourassa soutient que l'autoroute 30 paraît tout à fait justifiée

SOREL (L.B.) — "Je pense qu'avec le présent gouvernement, on risque d'attendre passablement longtemps pour la construction de l'autoroute 30 ou route Sorel-Boucherville", a déclaré M. Robert Bourassa, député de Mercier et critique financier du parti libéral. M. Bourassa commentait une déclaration faite en fin de semaine dernière par le ministre provincial de la Voirie, M. Fernand J. Lafontaine, touchant cette autoroute, qui devrait coûter entre \$25 et 30 millions.

M. Bourassa soutient que cette autoroute paraît tout à fait justifiée, à cause de la concentration industrielle qui existe présentement dans la région de Sorel, Tracy, Saint-Joseph de Sorel et Varennes. "S'il y a un endroit au Québec où une autoroute s'impose pour favoriser le développement industriel, c'est bien cette région", a ajouté le député de Mercier.

M. Bourassa a fait remarquer qu'il y a plusieurs autoroutes qui relient Montréal à différentes autres régions de la province, sauf la région de Sorel. C'est pourquoi à cet endroit que se trouve le plus grand nombre d'industries et c'est à cet endroit qu'il est possible d'en développer beaucoup d'autres.

Le gouvernement provincial devrait donc procéder à la construction de cette autoroute aussi rapidement que possible. Il en coûte environ \$1 million par mille, mais cette dépense serait à fait justifiée dans le cadre d'un développement économique rapide et de la création de nouveaux emplois.

Actuellement, le gouvernement pour toutes sortes de raisons, est dans une position financière difficile, a souligné M. Robert Bourassa. Ses dépenses augmentent beaucoup plus rapidement que ses revenus en temps normal. Mais, de l'avis du député de Mercier, il faut tenir compte qu'il est nécessaire pour le gouvernement d'établir certaines priorités dans ses dépenses. Vous avez au budget actuel un milliard 700 millions de dollars qui sont affectés à des dépenses de nature sociale, alors que quelques millions seulement sont consacrés à des fins de développement économique proprement dit.

M. Bourassa soutient qu'une autoroute dans la région de Sorel favoriserait un développement économique rapide. Il s'agit de dépenses qui sont productives. Le gouvernement, s'il veut régler sa situation financière,

au lieu d'orienter ses dépenses en fonction de la consommation purement et simplement, doit les orienter en fonction de critères de rentabilité et de productivité. C'est ainsi qu'il pourra avoir des résultats plus positifs et qu'il pourra en fin de compte soulager ses problèmes financiers.

Le député de Mercier est d'avis que la construction de l'autoroute Sorel-Boucherville est prioritaire parce que Sorel est l'un des seuls endroits des environs de Montréal où il n'y a pas d'autoroute et que par ailleurs, c'est dans cette région où il y a le plus d'industries, soit existantes, soit en développement.

Seulement 47 électeurs de plus cette année aux élections municipales

TRACY (L.B.) — Le greffier de la ville de Tracy, M. Laval Tardif, a déposé les listes électorales en vue de l'élection municipale de février prochain.

Ainsi dans le quartier Saint-Jean-Baptiste, dont les représentants, les échevins Adrien Thérioux et Vincent P. Farley, viennent en nomination cette année, le nombre d'électeurs inscrits sur les listes est de 929. Il s'agit du plus petit quartier de la ville de Tracy. Il compte

seulement cinq électeurs de plus que l'an dernier.

Dans le quartier Saint-Lauré, il y a 1011 électeurs, soit 23 de plus que l'an dernier. Dans le quartier Richelieu, le nombre d'électeurs s'élève à 1389, alors que l'an dernier, il était de 1370.

On note que l'augmentation des électeurs dans le quartier Richelieu, où se font les développements domiciliaires, n'a pas été aussi élevée que par les années passées, à cause de la diminution des nouvelles constructions et à cause également des nombreuses expropriations qui ont été effectuées à cet endroit pour la construction du nouveau pont Sorel-Tracy et des approches de ce pont.

Les paroissiens de St-Pie en deuil de leur curé

ST-PIE DE GUIRE (R.L.) — M. l'abbé Lucien Champagne, curé de la paroisse St-Pie-de-Guire, dans le diocèse de Nicolet, est décédé subitement, mercredi, le jour de son anniversaire de naissance, à l'âge de 44 ans.

Son décès est survenu alors qu'il se trouvait au presbytère de la paroisse, dont il était le curé depuis le 23 février 1967.

La dépouille mortelle du curé Champagne est exposée au presbytère de la paroisse de St-Pie-de-Guire. Les obsèques auront lieu dimanche, le 15 décembre, en l'église paroissiale de St-Pie.

Biographie

Né à Nicolet, le 11 décembre 1924, il était le fils de M. et Mme Louis Champagne. Il a fait ses études classiques au Séminaire de Nicolet, sa théologie au Grand Séminaire de Québec et au Grand Séminaire de Nicolet.

Il fut ordonné prêtre le 8 mars 1952, en la Cathédrale de Nicolet par Mgr Albertus Martin, évêque du diocèse.

Au séminaire, il fut second régent chez les Petits, professeur de grec en Méthode "B". Premier régent chez les Petits,

maître-de-chapelle, professeur de catéchisme en Méthode "B". M. l'abbé Champagne fut également professeur de chant, de grec en Méthode spéciale, infirmier et maître-de-chapelle.

Il fut également professeur d'histoire du Canada en Rhétorique.



M. l'abbé Lucien Champagne

Embardée d'une auto en évitant une catastrophe

SOREL (L.B.) — Une voiture a capoté mercredi matin vers huit heures, en bordure de la route Marie-Victorin, non loin de l'église de St-Laurent-du-Fleuve, dans la localité portant ce nom. Personne n'a été blessé dans cet accident.

Le docteur Gilles Brunette de Contrecoeur, au volant de sa

voiture, a tenté d'éviter une catastrophe en voyant un camion citerne immobilisé par un autobus scolaire, dans lequel montait un écolier.

Le docteur Brunette dirigea son véhicule dans le champ avec le résultat que l'on sait. Les dommages sont évalués à plus de \$1,000.

La Régionale réalise un surplus financier de \$80,104

par Régent LAJOIE

NICOLET — La commission scolaire Régionale Provencher, de Nicolet, a terminé son dernier exercice financier avec un surplus réel de \$80,104, comme le démontre le rapport des états financiers de l'année fiscale 1967-68 préparé par M. Lucien Shooner, vérificateur pour la Régionale.

Ce rapport, qui a été présenté par M. Roger Tremblay, secrétaire-trésorier à la régionale, démontre clairement que les finances de cette commission

scolaire sont en excellente santé et se comportent dangereusement bien.

Ce surplus provient du fait que la Régionale Provencher a accusé un surplus de revenus de \$449,126, comparativement au montant budgété. La commission scolaire a d'autre part terminé son année avec un surplus de dépenses de \$85,091 en comparaison avec le montant prévu.

Ce surplus réel de \$80,104 réalisé par la régionale Provencher, lui a permis d'effectuer un ajustement sur le fonds de pension des enseignants, de payer des intérêts sur des obligations de 1966-67, et enfin de combler un déficit accumulé de \$259,559.

C'est à la suite de cela qu'elle présente un surplus réel d'opération de \$80,104.

Le rapport financier a été présenté aux commissaires pour approbation.

Avec ce montant en trop, la Régionale a réussi à effectuer un ajustement au fonds de pension des enseignants pour une somme de \$16,586. Elle a également payé des intérêts sur obligations pour un montant de \$9,120. Finalement, elle a réussi à combler le déficit accumulé au 30 juin 67, lequel déficit se chiffrait à \$259,559.

C'est à la suite de ces dépenses que la Régionale accuse un surplus total et définitif de \$80,104.

Revenus

La commission scolaire Régionale Provencher avait prévu des revenus de \$3,701,912 et au 30 juin 1968, elle avait reçu des montants totalisant \$4,151,033 pour une variation de \$449,126 de surplus comparativement au montant budgété.

Dépenses

Du côté dépenses, le même phénomène s'est présenté mais l'écart ou la variation a été beaucoup moins grand.

En effet, la régionale Provencher avait prévu des dépenses de l'ordre de \$3,701,912 alors qu'elle a dû effectuer des déboursés de \$3,787,093 durant son année, amenant ainsi une variation de \$85,091 du montant budgété.

Amortissement

Ce surplus de \$80,104 en plus d'une autre subvention au montant de \$1,334 totalisaient alors un montant de \$96,539.

La régionale Provencher de Nicolet a terminé son dernier exercice financier avec un actif de \$3,488,643.

Au 30 juin 1968, la régionale avait en banque \$4,069. Elle possédait des immobilisations pour un montant de \$3,488,643 et \$8,200 en escomptes sur obligations.

Du côté passif, la régionale devait au fonds d'opérations

Actif et passif

coirantes \$79,099. Elle avait des obligations d'émissions pour un montant de \$271,000 en plus d'avoir une subvention non émise de \$35,000. Finalement le capital immobilisé se chiffrait à \$3,102,944, pour un montant total de \$3,488,643.

En somme ce sont les grandes lignes qui caractérisent les états financiers de la régionale Provencher de Nicolet.

Le surplus de \$80,104 sera réparti entre les commissions scolaires locales qui font partie de la régionale nicolétaine.

Une femme tuée dans la collision d'une auto et d'un lourd camion

LAURIER STATION (R.L.) — Un tamponnement entre une automobile et un lourd camion-remorque a fait un mort, mercredi soir, sur la route 20, entre Val-Alain et Laurier-Station, dans le comté de Lotbinière.

La victime, qui est morte sur le coup, a été identifiée comme étant M. Clément Roy, âgé de 36 ans, de Ste-Clair de Duchesne. M. Roy voyageait seul au moment de la tragédie.

Selon la version de l'agent de la Sûreté provinciale du détachement de Deschailions, l'impact se serait produit lorsque M. Roy a voulu doubler une automobile en même temps que le lourd camion-remorque qui le précédait.

Le lourd véhicule transportait une poutre d'acier et se dirigeait vers Québec. Il était conduit par M. Sylvio Lagacé, de Verdun, en banlieue montréalaise. Ce dernier n'a pas été blessé dans cet accident tragique.

La victime, M. Roy, a été transportée par les ambulanciers de la maison Aurélien Ferland, à leur morgue de St-Flavien.

Les dommages au camion sont très minimes alors que la voiture de la victime est considérée comme une perte totale.

Sous la violence de l'impact, l'automobile est demeurée soulevée à la poutre d'acier et il a fallu les services de deux camions-remorque pour la retirer de cette fâcheuse position.

C'est l'agent Gaston Robitaille, du détachement de Deschailions qui a été appelé à effectuer les vérifications d'usage.

Stationnement dans la ville de Sorel

Carte contenant des vœux de Joyeuses Fêtes au lieu d'une contravention

SOREL (L.B.) — Les automobilistes qui utilisent les parcmètres du centre ville de Sorel bénéficient actuellement et pour toute la période des Fêtes, d'une demi-heure de grâce, s'ils utilisent de déposer assez d'argent dans le compteur de stationnement.

Cette mesure spéciale qui avait été mise en vigueur l'an dernier, à la même période, a pour but d'aider les gens qui viennent magasiner dans le centre commercial de Sorel. A cause de l'affluence dans les établissements commerciaux à ce temps-ci de l'année, en raison du magasinage des Fêtes, les membres du conseil municipal ont décidé d'accorder cette demi-heure de grâce.

Le policier préposé au stationnement remettra à l'automobiliste au lieu d'une contravention, une carte contenant des vœux de Joyeuses Fêtes de la part du conseil municipal, et ramènera à l'automobiliste en faute que son parcemètre est en violation, mais que la ville lui donne une demi-heure de grâce.

Il faut cependant souligner que le conseil municipal accorde une demi-heure, mais que les retards de plus de trente minutes sont passibles d'une contravention.

Deux vols n'ont pas encore été éclaircis

BAIEVILLE (R.L.) — La Sûreté provinciale, détachement de Nicolet, poursuit toujours son enquête relativement à deux vols qui ont été commis au début du présent mois, à Baieville, et qui ont rapporté respectivement \$800 et \$400, à leurs auteurs.

Le premier a été perpétré au restaurant Leclerc dans la nuit du 23 au 29 novembre et les cambrioleurs qui se sont introduits à l'intérieur de l'établissement par effraction, ont soulagé

le propriétaire de marchandises pour une somme d'environ \$800.

Le second cambriolage a été commis dans la nuit du six au sept décembre, à la station d'essence Duval. A cet endroit, les malfaiteurs ont fait main basse sur des produits pétroliers pour environ \$400.

Dans les deux cas, la Sûreté n'a pas réussi à mettre la main au collet des individus qui font le sujet d'intenses recherches de la part des enquêteurs du détachement de Nicolet.



(Photo LaRé, Nicolet)

Une section du Parti Québécois à Nicolet

LE PARTI QUEBÉCOIS, section de Nicolet, s'est élu un premier bureau de direction et M. Pierre Duguay a été élu président. Six autres membres actifs ont été élus à différents postes. Le comité de Nicolet souligne qu'il se rendra, samedi, le 14 décembre, à une réunion du conseil central du Parti Québécois, qui aura lieu dans la métropole et qui sera présidée par le président du parti,

M. René Lévesque. La section de Nicolet se prononcera en faveur de l'intégration de la section nicolétaine à la Régionale Drummondville. Sur la photo, de gauche à droite, MM. Jacques Caccin, conseiller; Léopold Beauchemin, vice-président; Jacques Côté, secrétaire; Pierre Duguay, président; Jean Châtillon, trésorier; Guy Châtillon, conseiller; et Normand Belcourt, conseiller également.

Pour oublier

le courrier de Mamie

DEMANDE — Est-il normal, après être sortie quelques mois avec un garçon, puis après avoir rompu depuis plusieurs semaines, de ne pas parvenir à l'oublier? J'ai quitté l'école voilà quelques années et je ne travaille pas au dehors mais j'aide ma mère à la maison.
Je profite de l'occasion pour dire aux adolescentes de ne pas quitter l'école aussi tôt que je l'ai fait. Je le regrette beaucoup maintenant!

Dites-moi ce qu'il faut faire pour oublier ce garçon qui ne peut me revenir à cause de l'omission de ses parents?
UNE QUI VEUT L'OUBLIER

Réponse: Je n'ai publié qu'une partie de votre lettre et je suis sûre que vous ne serez pas reconnue car il y a un grand nombre de jeunes filles dans votre cas. Ma réponse pourra leur rendre service. On ne peut pas se forcer à oublier. Seul le temps parvient à estomper l'image, même parfois à l'effacer totalement. Mais il ne faut pas cultiver ses souvenirs. Il faut s'efforcer à penser à autre chose. Il faut s'occuper beaucoup. Ne pas occuper seulement ses mains mais aussi son esprit, en recherchant les distractions.

Vous devez accepter de sortir avec d'autres garçons, tout en vous abstenant de faire des

la photo de celui que vous avez perdu. Ne faites rien pour le rencontrer. Ne parlez pas de lui avec vos amis et vous finirez par oublier, je vous le promets.

Vous avez raison de regretter d'avoir quitté l'école si tôt. Mais il vous est possible de vous reprendre. On donne partout des cours aux adultes. Cela s'appelle l'éducation permanente. Toutes les matières sont enseignées en cours du

soir, par d'excellents professeurs. Et on rencontre des gens de tout âge parmi les élèves. Et c'est encore un moyen de vous faire des relations intéressantes.

Il ne faut pas non plus oublier la lecture. Lisez de beaux et bons livres, bien écrits, des biographies et des récits de voyage plutôt que des romans. Et choisissez les émissions éducatives à la télévision et à la radio.

Cadeaux de fin d'année

PARIS (AFP) — La course aux cadeaux de fin d'année a commencé à Paris. Après le rush sur les bijoux au moment où circulaient des rumeurs alarmistes sur une possible dévaluation du franc, une certaine accalmie avait à un moment laissé craindre une restriction des achats de fin d'année, soit en faveur d'investissements plus productifs ou plus raisonnables, soit par simple souci d'économie en prévision de possibles "vaches maigres".

D'après une rapide enquête menée chez les grands noms du commerce de luxe et du commerce tout court, il ressort que les Français (et les Françaises), n'ont ni ralenti, ni cessé leurs achats. Ils les ont simplement différés de quelques jours. Comme la grande rue sur les jouets, (qui commence généralement en novembre) a attendu les premiers jours de décembre, la quête des cadeaux n'a débuté qu'après la première semaine de ce mois.

Chez Hermès, grand sellier, on ne décèle aucun signe d'austerité. Les listes personnelles déjà déposées en font foi.

Les cadeaux offerts par les sociétés à leurs clients et amis, n'ont diminué ni en importance ni en nombre. Au contraire, les commandes avaient été passées dès juin ou au plus tard en septembre. Les prix ont été maintenus.

Beaucoup de ces cadeaux d'entreprises sont constitués par des colis de vins et de spiritueux, d'alcools, de foie gras en boîte. Fauchon, épicer de luxe, sur la place de la Madeleine a vu en trois jours ses commandes accuser une montée en flèche de 20 pour cent supérieure à celle de l'année dernière, dans ce domaine.

Les autres achats, chez les grands épiciers de la Place de la Madeleine, accusent une hausse de 5 à 6 pour cent. La vente des denrées fraîches, (huîtres, foie gras du Périgord, fruits exotiques), ne commencera pas avant le 22 décembre ainsi que celle des vins fins et du champagne millésimé.

Boom sur la fourrure dans le Faubourg Saint-Honoré, où l'on estime que 1969 sera la grande année au "poil cher", vison, panthère du Niger, renard de Norvège, léopard d'Erythréa s'envolent comme "des petits pains".

Considéré aussi comme un placement sûr, le bijou ciselé, en or massif se vend bien, tout comme les parfums et les sacs de crocodile.

Autres placements d'avenir: les belles éditions, avec les livres d'art et les lithographies des maîtres contemporains.

Par ailleurs, les clients à court d'idées de cadeaux pourront téléphoner à une agence de renseignements "Conseils cadeaux téléphoniques" qui suggère gratuitement le cadeau idéal en fonction de la personne à satisfaire: une grand-mère frivole, un général en retraite, une dactylo de président directeur général de société, une bonne espagnole... et du budget limité à ne pas dépasser.

Dans ce domaine, qui ne concerne plus l'objet de prix, mais plutôt le "gadjet", la clientèle (si) cette année a distingué quelle ne manifestait pas auparavant: en achète cher pour la famille, bon marché et amusant pour les amis.



NEW YORK (PC) — El Greco a conçu cette tunique de dam sans manches et cette jupe à mi-jambe, accompagnées d'un bandeau. Il a pris son inspiration dans le film "Funny Girl", mettant en vedette Barbara Streisand et basé sur la vie de la comédienne Fanny Brice.

la plume et le plumé

DECLARATION DES DROITS DE L'HOMME

Cette semaine, on célébrait le vingtième anniversaire de la charte des droits de l'homme, aux Nations-Unies. Une déclaration de ce genre n'est pas nouvelle. Les anciens philosophes grecs, lors de l'établissement de la république au pays des Hellènes, en avaient formulé les principes: liberté du culte, liberté de l'éducation. En 1688, le parlement d'Angleterre, après la déchéance de Jacques Deux, adopta une Déclaration des Droits, qui substituait la royauté consentie à la royauté de droit divin. Le quatre juillet 1776, les représentants des États-Unis, réunis en congrès, votèrent à l'unanimité une Déclaration des droits qui assurait la liberté aux colonies.

La plus célèbre Déclaration des droits de l'homme fut proclamée à Paris, par l'Assemblée constituante, en 1789. Ce dernier exposé fut moins inspiré par la constitution américaine que par les idées de Jean-Jacques Rousseau. Il est à la base de la devise de la France, "Liberté, égalité, fraternité", qu'on lit au fronton de toutes les mairies.

C'est en s'inspirant des principes exprimés dans ces diverses déclarations que les Nations-Unies firent rédiger, par un groupe de juristes et de sociologues, de plusieurs pays, la déclaration qui a vingt ans cette année. On y évoque le droit à la vie, à la santé, à la liberté du culte et de conscience, à l'éducation, de même que l'assurance de la protection aux faibles et aux démunis. Mais, n'ayant pas lu le texte complet, je ne sais si on y a inclus cette formule saisissante de la déclaration américaine, le droit à la poursuite du bonheur. Ces hommes sages, riches d'expérience, savaient que le bonheur parfait n'existe pas mais que tout homme, s'il n'a pas un droit strict au bonheur, a droit à sa poursuite. Et notre vie à tous n'est-elle pas la poursuite du bonheur?

Je n'oublierai jamais la leçon que m'a donnée mon père quand j'étais adolescente. Nous discutions de la fameuse déclaration des droits de l'homme, à l'époque de la révolution française, qui faisait l'objet de mes études à ce moment. Il me dit d'un ton sentencieux: "Rappelle-toi toujours qu'à chaque droit correspond un devoir". J'ai fait de cette maxime ma règle de vie.

Je me demande souvent pourquoi on n'établit pas une charte des devoirs de l'homme. Nous réclavons nos droits mais pensons-nous toujours à nos devoirs?

Mamie

Plus âgées, très élégantes

TORONTO (PC) — A 30 ans, elle est considérée comme une jeune fille pour un mannequin, Christa Matt a repris avec succès ses activités dans ce domaine. Il y a quatre ans, cette jeune femme d'origine allemande, était avantageusement connue sur la scène de la mode à Toronto. Mais elle abandonna ce travail pour se marier et ensuite prendre soin de sa famille.

Toutefois, elle se rendit compte que l'existence à la maison n'occupait pas tout son temps, et d'autre part, que les occupations de mannequin lui manquaient.

Au printemps dernier, elle retourna à l'agence qui lui avait fourni du travail avant son mariage, demandant si elle était encore assez jeune pour reprendre sa carrière.

Elle obtint quelques engagements et se retrouva dans le milieu qui avait été le sien. Cependant, elle se regrette pas la décision prise il y a quatre ans. À l'époque où elle avait abandonné son travail, un commentateur à présenter le style "Mod" venant de Londres. Le genre ne me convenait pas de commenter Christa Matt. Mais

Mondanités

Mme Vive Jim Desrosiers, de Manseau est présente en visite à Vancouver, chez son fils Camille.

M. et Mme Alexis Beauchêne de Victoria-ville sont pour quelques mois, à Miami.

M. et Mme Claude Bouchard et leurs enfants, de St-Celestin, étaient en visite chez M. et Mme J.-René Bouchard, de Lemieux.

M. et Mme J.-Louis Lafond, de Québec, ont visité M. et Mme Henri Deshaies de Lemieux.

Une fille pour Ethel

WASHINGTON (AFP) — Mme Ethel Kennedy, veuve du sénateur de New York assassiné au mois de juin dernier, a donné naissance jeudi matin à une petite fille, le 11e enfant du ménage.

Mme Kennedy était entrée mercredi soir à l'hôpital de Georgetown, escortée par son beau-frère, le sénateur Edward Kennedy du Massachusetts. Le nouveau-né est la quatrième fille de la famille du sénateur Robert Kennedy. La mère et l'enfant se portent bien, déclare-t-on à l'hôpital où une césarienne a dû être pratiquée pour la naissance du bébé.

Espoir pour les chauves

PARIS (AFP) — Un grand coiffeur parisien vient d'ouvrir un rayon prothèse dans une pharmacie du quartier de l'Opéra. On y trouvera des "perquettes provisoires" conçues spécialement pour les bénéficiaires d'implants capillaires dont le crâne, transformé pour six mois en "carré de choix", n'est absolument pas présentable.

Ces implants capillaires, dont les résultats depuis sept mois sont plus qu'encourageants, sont pratiqués à Paris par cinq chirurgiens spécialisés dont la spécialité consiste tout simplement à greffer des portions de cuir chevelu et bien chevelu sur la partie hélas dénudée des crânes masculins. Six mois sont nécessaires pour que les implants qui, au début, présentent l'aspect peu encourageant d'un petit jardin potager, remplacent de façon spectaculaire la chevelure originelle disparue.

Les perquettes qui ont été conçues pour jouer les interims sont extrêmement légères et fixées sur une gaze spéciale dont le trempage

le vin **Porto rouge**
Emu 999

et le **Sherry demi-sec**
Emu

à toute heure, les vins de l'heure; orgueil de l'Australie!
Seulement \$2.50 pour la bouteille de 40 onces.

DUBO DUBON DUBONNET
Un aperitif à la française
IMPORTÉ DE FRANCE
EN VENTE PARTOUT
COC. St-H. Réal. Paris, France

Choisissez son cadeau chez **RENOMME**

Mesdames, Mesdemoiselles!

Gagnez une **PERRUQUE** de \$100.00

Rendez-vous au magasin "RENOMME" et visitez les comptoirs "Cadeaux pour lui"; vous obtenez ainsi la chance de gagner une magnifique perruque d'une valeur de \$100. Vous n'avez qu'à signer une formule... c'est tout. Le tirage aura lieu le 23 décembre à 9 h. 30 p.m. Il n'est pas nécessaire d'être présente.

- Doivent tous les soirs jusqu'à Noël (9 h. 30 p.m.)
- Gagnez une auto-neige SNO-JET avec les coupons "Agent content"
- Satisfaction garantie ou argent rendu.

Le magasin pour hommes ou la femme est bienvenu!

C'est une perruque montée à la main "Stretchy" avec mise en pli, tète et valve comprises, venant de.

LA PERRUQUE INC.
1632, ROYALE, TROIS-RIVIERES

MAG. Renomme INC.

1586, rue ST-PHILIPPE TROIS-RIVIERES

BAIN DE MER
Algues marines
12 on. (30 bains)
Reg. 14.50
Special d'introduction
\$279
PHARMACIE TRIFLUVIENNE
985, St-Prospér 374-6243
LIVRAISON GRATUITE

POUR TROUVER VOS **AUBAINES SUIVEZ... LA FOULE**

"Surveillez toutes les semaines notre page d'annonce du jeudi"

Lavez la vaisselle de Noël avec une **Inqlis**

ROYAL ENCASTREE
Ce modèle est encastree dans les armoires de cuisine auxquelles vous pouvez l'assortir. Sa plaque de base exclusive rend l'installation facile et rapide.

CENTENNIAL MOBILE
Ce modèle mobile, rempli par l'avant, roule jusqu'à l'évier, prêt à laver la vaisselle aussitôt après la livraison. Dessus-bloc en émail dur et autres caractéristiques exclusives.

CITATION MOBILE
Ce modèle mobile, rempli par le dessus est idéal pour les locataires. Nulle installation: il suffit de raccorder l'alimenteur au robinet. Ses roulettes facilitent étonnamment son déplacement.

pag p.a. gouin ltée

71, DES FORGES TROIS-RIVIERES TEL: 376-2591
910, ST-MAURICE TROIS-RIVIERES TEL: 374-6259
SHAWINIGAN ET GRAND-MERE TEL: 537-6444



LES SCULPTURES esquimaudes et les tapisseries confectionnées par les esquimaux feront la joie des collectionneurs à l'occasion des Fêtes. Une variété de modèles existe pour satisfaire tous les goûts, et toutes les bourses. De mignons petits oiseaux sculptés avec tout l'art naïf des esquimaux enchante le collectionneur comme l'amateur d'art.

A l'Eveil Féminin

Brillant souper pour l'époque des Fêtes

par Doris HAMEL

Une assemblée élégante, dans un décor d'atmosphère, l'Eveil Féminin de Grand-Mère recevait ses membres à son souper annuel des Fêtes.

Pour ajouter à la gaieté de la soirée, les organisatrices ont pensé inviter la Chorale Laurentienne qui interpréta des Noël anciens, tels "Bergers, j'ai oui la nouvelle", "Berceuse à l'enfant-Jésus", "S'amenons jouissances" et les chants plus poétiques, "Il faut si peu de chose", "Notre chalet là-haut". Sous l'habile direction de Mme Fernand Brière, les membres de la Chorale Laurentienne possèdent une maîtrise exceptionnelle de leur voix. Les solistes Nicole Sylvestre et Monique Doucet prouvent que les talents fleurissent dans la ville de Grand-Mère. Cette chorale, qui compte vingt-sept voix, enchanta l'auditoire par la variété de ses pièces et par le brio de l'interprétation.

Historique de la Chorale Laurentienne

Fondée en 1941, par Mme Fernand Brière, musicienne et professeur de chant, la Chorale Laurentienne ne comptait que des voix féminines. Pour un nombre d'années, des membres masculins se joignirent au groupe, mais aujourd'hui, la chorale, comme à ses débuts, ne compte que des voix féminines. Cette Chorale se fit entendre sur les ondes de Radio-Canada, à Québec, à Shawinigan et à La Tuque. La Chorale Laurentienne compte vingt-cinq années d'existence et quelques-uns de ses membres en font partie depuis ses débuts.

Vœux des Fêtes

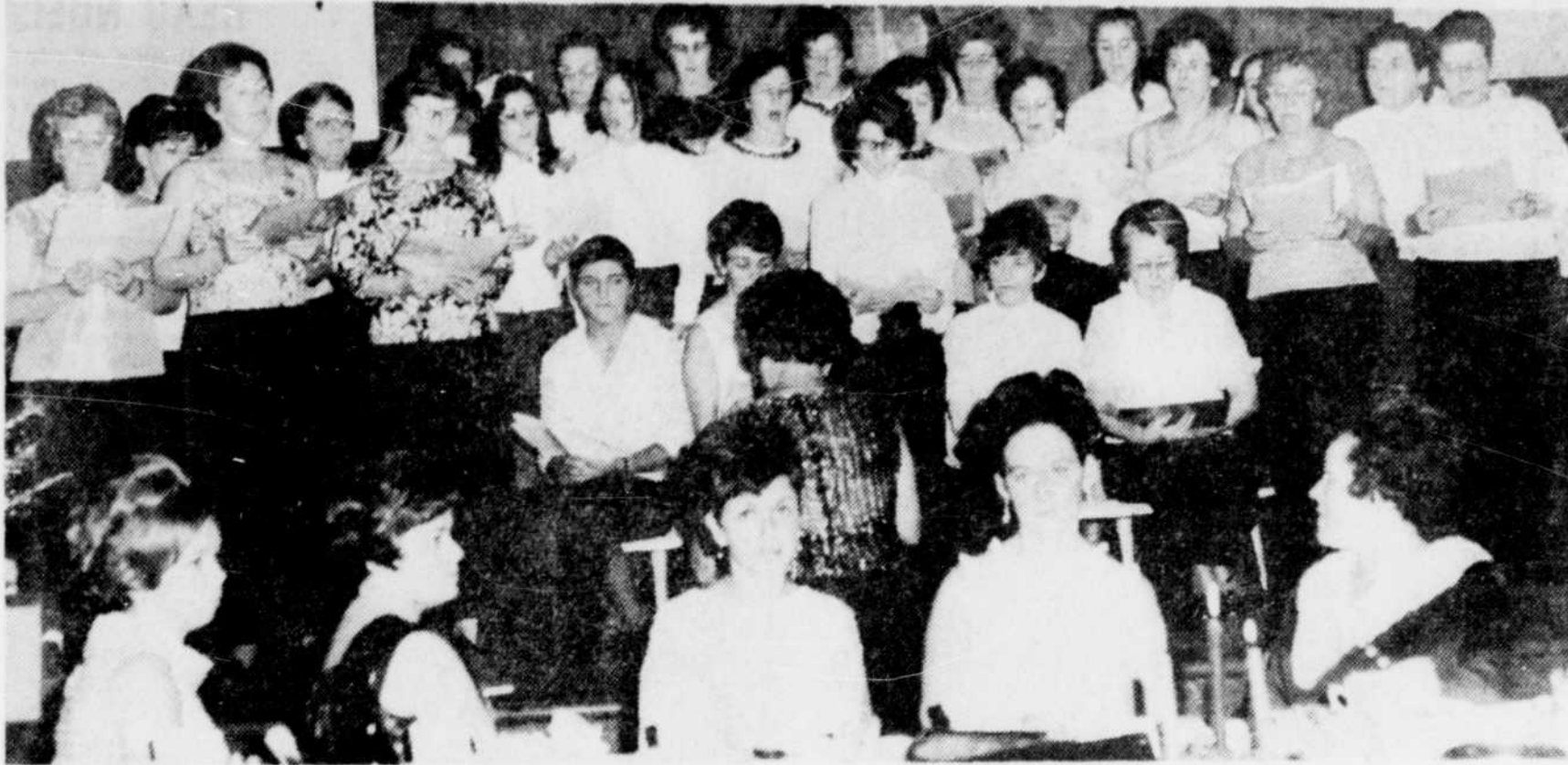
La présidente, Mme Pierrette Lefrançois offre ses meilleurs

vœux à tous les membres de l'Eveil Féminin et souhaite que le mouvement continue à progresser pour le plus

grand plaisir de toutes. Une variété de réalisations est encore à l'agenda, pour 1969 et nul doute que les membres

trouveront dans ce mouvement actif, un choix qui saura plaire à toutes. Pour terminer la soirée, le bon d'achat

gracieusement offert par Trahan Confection fut tiré au sort, Mme P. Garceau est l'heureuse gagnante.



LA CHORALE LAURENTIENNE, sous l'habile direction de Mme Fernand Brière, interprétant des airs de Noël, au souper des Fêtes de l'Eveil Féminin de Grand-Mère. Au premier plan, nous reconnaissons les membres du comité, Mme Kathleen Bacon, Mlle Hélène Désaulniers, Mme Michèle Bouvette, Mme Pierrette Lefrançois, présidente de l'Eveil Féminin, et Mme A. Dorais, de Trahan Confection.

La Pouponnière

A M. et Mme Paul Arvisais, (Jacqueline Grenier) de Yamachiche est né un garçon baptisé le 10 novembre, sous les prénoms de Joseph, Jacques, René, Parrain et marraine, M. et Mme Jacques St-Yves de St-Gabriel de Brandon, oncle et tante de l'enfant.

DISTRIBUTEURS BATIMENTS D'ACIERS PREFABRIQUES

Utilisations illimitées pour fermes, garages, entrepôts, arènes, etc. Excellentes possibilités d'avenir. Pour détails écrivez à Archidrome, Suite 120, 6,000 boul. Métropolitain Est, Montréal 451 ou téléphonez à (514) 254-4545.

ERREUR DE PRIX

Dans notre annonce d'hier, l'item "Saumon Rose" aurait dû se lire comme suit.

SAUMON ROSE

au morceau LA LB **79¢** Marque PACIFIC



AUX TROIS MAGASINS **STEINBERG**

Elle décède de la grippe

NEW YORK (AFP) — L'actrice Tallulah Bankhead, dont la voix était aussi célèbre que les réparties, est décédée, jeudi, à New York, des suites d'une mauvaise grippe. Elle était âgée de 65 ans.

Originnaire d'une excellente famille du sud (son père était président de la Chambre des représentants), elle avait fui sa ville natale de Huntsville, en Alabama, à l'âge de 15 ans, après avoir remporté un prix de beauté, pour gagner New York et y apprendre l'ABC de l'art dramatique. Les rôles de second plan qu'elle obtint à Broadway ne lui permirent pas d'atteindre (Voir: Elle décède page 2)

DOW standard de qualité

La médaille d'or, Dow remporte en Allemagne la médaille d'or aux Olympiades mondiales 1968 de la bière, pour l'excellence de la pureté, de la saveur et de la qualité.



Pour ce concours, en plus de la bière Dow, on avait réuni en Allemagne 81 bières de toutes les parties du monde. Un jury indépendant composé d'experts internationaux dégustateurs de bières, a soumis toutes ces bières à 21 épreuves rigoureuses. Et avec quel résultat! Pour sa pureté, sa saveur et sa qualité, ils ont décerné à Dow le grand prix, la remarquable médaille d'or.

Dans toute l'histoire des concours internationaux, jamais une bière canadienne n'avait si admirablement réussi!



DOW, la bière médaille d'or, standard de qualité et de bon goût.

... et maintenant, un bon Cascade bien chaud!



La chauffe-eau électrique Cascade, c'est l'eau chaude sur-le-champ, abondante, inépuisable. Il est conçu pour s'adapter aux besoins de la famille.

La Cascade alimentera votre famille en eau chaude durant des années, sans défaillance. Il est d'une propreté absolue. Autre avantage: on peut l'installer n'importe où. Mieux: une garantie de dix ans vous protège. Mieux encore, c'est sûr... sans flamme.

Il n'est pas étonnant que plus de 200,000 familles du Québec qui possèdent un Cascade, déclarent à tous les jours: "rien n'a vaut un bon Cascade bien chaud!"

CONSULTEZ VOTRE FOURNISSEUR DE CONFIANCE



Financement \$4.92/mois

Consultez

CAPCO ELECTRIC Enr.

829, Thibault Tél.: 375-6384 Cap-de-la-Madeleine

L'électricité, confort total, à la portée de tous. Financement à \$4.92 par mois



Plomberie Batiscan Enr.
Entrepreneur
Plomberie - Chauffage
Rue PRINCIPALE BATISCAN
362-2155

Financement \$4.92 par mois. Consultez



R. BELLEMARE
entrepreneur en plomberie
4125, Chanoine-Moreau
Trois-Rivières
376-7019